—C'est presque un ... de nos jours, de ... la perfection.—J. No...

R. P. Provincial des Oblats 9916 110e rue Novembre 1931

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 5 AVRIL 1933 No 22.

Chez nous et ailleurs

QUEBEC.—Pour réduire le nombre des accidents sur les routes, la ligue de sécurité de la province de Québec a décidé de distribuer des réflecteurs aux propriétaires de voitures tirées par des chevaux dans les endroits ruraux de la province.

MONTREAL.—Je dois voir à faire respecter la loi et elle le sera. Et les étrangers qui ne sont pas contents de respirer l'air de la province de Québec n'ont qu'à s'en aller dans d'autres pays. Si d'autres troubles surviennent, je verrai à ce qu'on mette un frein et je ne me laisserai pas mener par ceux qui veulent faire du trouble et soulever des émeutes, a déclaré récemment l'hon. M. Taschereau à une délégation de la Canadian Labor Defense League.

OTTAWA.—M. W. W. Kennedy, conservateur de Winnipeg, a présenté à la Chambre des Communes une requête portant plus de 50,000 signatures et demandant que le juge St-G. Stubbs, de Winnipeg, soit maintenu dans ses fonctions sans être inquiété. Une commission a récemment conduit une enquête concernant la conduite professionnelle de ce magistrat.

WINNIPEG.—Pour changer un déficit prévu de plus de $2,500,000 en un surplus de $9,000, les citoyens du Manitoba doivent envisager la perspective de payer un pour cent de leurs salaires au gouvernement de la province et d'accepter une taxe non spécifiée sur toutes les nécessités de la vie, à l'exception du pain, du lait, de l'eau, du gaz et de l'électricité.

REGINA.—La législature de la Saskatchewan a accompli le tour de force d'étudier une centaine de mesures au cours d'une session qui n'a duré que 41 jours. Elle s'est prorogée jeudi après avoir adopté en toute hâte toute une fournée de bills d'importance secondaire.

WASHINGTON.—Le Congrès américain a répondu avec alacrité à un message du président Roosevelt demandant une surveillance fédérale très serrée des futures émissions financières. Des projets de loi exigeant une publicité constante des transactions financières à l'avenir et prohibant la circulation des actions frauduleuses d'un état à l'autre ont été envoyés de la Maison Blanche au Congrès et l'on s'est mis immédiatement à leur étude.

DETROIT.—Une bombe a éclaté la semaine dernière dans la cave de la demeure du révérend E. Coughlin, à Royal Oak, dans la banlieue de Détroit, mais les dommages ont été insignifiants et il n'y a eu personne de blessé. Le révérend Coughlin, qui est un Canadien d'origine, a donné en ces derniers temps toute une série de conférences à la radio sur la situation bancaire à Détroit. Dans ces conférences, qui ont soulevé de vives discussions, il défendait la politique de l'administration Roosevelt.

ATLANTA, Georgie.—La famille de Mme Eva Babcock a découvert un nid de jeunes couleuvres dans la cour de la maison. Mme Babcock mit le feu à l'herbe pour les chasser, une clôture prit feu puis la maison. A l'arrivée des pompiers, les couleuvres battirent en retraite, mais elles sont encore dans la cour maintenant.

PARIS.—Le gouvernement prévoit un déficit de $204,000,000 qu'il considère inévitable dans le budget de 1933 qu'il vient de soumettre à la Chambre des députés. Les dépenses seraient de 50,385,000,000 de francs et les recettes de 45,172,000,000 de francs. On tentera d'équilibrer le budget l'an prochain, mais on a considéré qu'il n'était pas sage de le faire cette année, vu le mécontentement des contribuables.

DUBLIN.—Connolly House, édifice où se trouvaient les quartiers généraux de différents groupes communistes et révolutionnaires irlandais, a été consumé par les flammes mercredi. On prétend que l'incendie a été allumé par une main criminelle. Les quartiers-généraux avaient subi l'attaque d'une centaine de jeunes gens dimanche dernier à l'occasion de réunions communistes.

PRETORIA, Afrique-Sud.—M. J. B. M. Hertzog, premier ministre de l'Afrique-Sud vient de démissionner pour former un cabinet d'union nationale. On sait que le parti nationaliste, qui détenait le pouvoir, et le parti sud-africain, le parti de l'opposition, en sont venus récemment à une entente, pour la formation d'un cabinet de coalition.

M. E. Lapointe s'élève contre toute dictature

Dans un récent discours, l'ancien ministre de la justice passe en revue le budget Rhodes—Notre système économique doit changer

QUEBEC.—L'ancien ministre de la justice, M. Ernest Lapointe, a donné récemment une causerie devant les membres du club Lapointe de la ville de Québec. L'orateur a passé en revue le dernier budget Rhodes et s'est élevé contre tout projet de dictature.

M. Lapointe signale que les chômeurs qui étaient au nombre de 100,000 lors des dernières élections fédérales sont maintenant au nombre de 800,000, que le gouvernement Bennett a été déficitaire de $422,000,000 en trois ans et que la dette du pays a augmenté de $455,000,000.

Or, durant les neuf années de l'administration King, nous avions diminué la dette de $257,000,000. C'est qu'alors nous dépensions suivant nos moyens. Les revenus ont diminué, mais les dépenses sont toujours demeurées aussi élevées. Les dépenses publiques en 1929 s'élevaient à $389,000,000; cette année elles ont atteint $417,000,000. Malgré ces dettes énormes, nous avons prêté de l'argent à l'Ouest, au C.P.R., nous avons garanti les récoltes de l'Ouest, nous avons spéculé sur le blé, garanti les travaux de la Beauharnois, prêté de l'argent à Terreneuve; si bien que le montant de ces garanties ajouté à celui de notre dette, s'élève à $3,717,000,000, somme qui démontre le point exact où en est rendu le crédit du pays.

La dictature

M. Lapointe dénonce la dictature de M. Bennett et déclare que le parti libéral est opposé à toute dictature. Il qualifie d'extravagance scandaleuse le cadeau d'un million à la Commission de la radio et de bêtise le projet de creusage du Saint-Laurent. L'ancien ministre de la Justice trouve que le budget Rhodes est des plus insensés.

C'est encore le petit qui sera appelé à payer l'impôt. Ceux qui gagnent $2,500 et moins voient augmenter leurs obligations de 650% alors que ceux qui gagnent $50,000 voient augmenter leurs obligations de 14 p.c. seulement. Pourquoi cette différence? Répondez vous-mêmes. La taxe du sucre qui frappe les familles nombreuses, les familles pauvres, est une taxe infâme qui devrait être changée avant que la discussion sur le budget ne se poursuive. L'on me disait ce matin que la Crèche Saint-Vincent de Paul dépensait annuellement 27,000 livres de sucre. Donc les enfants de la Crèche vont payer au trésor fédéral la somme de $540.

Le député de Québec-est critique aussi la taxe imposée à ceux qui fabriquent les cigarettes eux-mêmes.

M. Lapointe cite quelques articles et parle ensuite du plan de stabilisation qui consiste à rembourser à certains importateurs l'argent perdu au change. L'ex-ministre de la Justice prétend que c'est un principe vicieux dont l'application sera favorable aux importateurs et non aux producteurs.

"Je vais en avant"

"On me reproche de pencher vers la gauche", dit M. Lapointe. "Je ne penche ni à gauche, ni à droite, mais je vais en avant. Je crois que notre système économique doit changer, et je suis en faveur des améliorations. Je crois que l'intérêt public doit être protégé quand il vient en conflit avec l'intérêt privé. Le progrès uni à la tradition, c'est encore ce qui offre le plus de garanties. La production doit être encouragée. On a regretté récemment que les financiers se soient emparés de l'industrie du papier. Je crois que les financiers doivent s'occuper de finance et les industriels s'occuper d'industrie. Je suis également en faveur d'une meilleure protection de l'épargne populaire. Le gouvernement a le devoir de contrôler les émissions. Je crois que nous devons de plus assurer une répartition plus équitable des richesses et si l'on m'accuse de socialisme, je répondrai en citant Sa Sainteté le Pape Pie XI qui déclarait dans son encyclique Quadragesimo Anno: "Il faut donc tout mettre en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumulent aux moins des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers. . ."

"Je préfère prendre mon enseignement de doctrine sociale dans les encycliques des Papes.

"Au point de vue national, l'on m'a déjà accusé de déloyauté pour mon attitude à une conférence impériale. Ma vengeance fut de constater que l'on avait signé ce statut de Westminster et que l'on réclamait maintenant la paternité de cet enfant."

La session fédérale

L'hon. M. J. L. Ralston ouvre le débat sur le budget—L'hon. M. H. H. Stevens répond—Le gouvernement est autorisé à dépenser $20,000,000 en secours directs—Les billets du Dominion ne seront pas rachetés en or

OTTAWA.—L'hon. M. J. L. Ralston, critique financier pour les libéraux, a terminé son discours sur le budget à la Chambre des Communes, en proposant un vote direct de non-confiance dans le gouvernement, comme amendement à la motion de l'hon. M. E. N. Rhodes, ministre des Finances, proposant de former la Chambre en comité pour étudier le budget. L'amendement Ralston se lit comme suit:

"Les propositions du gouvernement contenues dans le budget présenté à cette Chambre par le ministre des Finances ne renferme rien concernant les changements fondamentaux concernant le commerce, le crédit et le travail, qui sont exigés pour faire face à la situation économique actuelle. Elles impliquent une continuation de la politique fiscale et autres qui non seulement n'ont pas réussi à résoudre nos problèmes nationaux, mais ont eu pour effet de diminuer le commerce, d'amoindrir les revenus, d'augmenter le chômage et, sans aucune réduction correspondante des dépenses, d'accroître les taxes, les dettes, aggravant par le fait même la dépression et la détresse actuelles.

"Les augmentations d'impôts proposées dans les résolutions du budget pèseront lourdement sur ceux qui sont les moins aptes à supporter le fardeau, et, combinées avec d'autres exactions injustes, elles contribueront à intensifier la détresse déjà existante dans nombre de foyers à travers le pays.

"L'absence, en ce moment, de toute clause dans le budget pour indiquer le désir du Canada de négocier des accords commerciaux avec les pays disposés à faire le commerce avec le Canada sur une base de réciprocité est une nouvelle preuve de l'absence définie pour faire face aux nécessités de l'heure actuelle.

"Pour ces raisons et d'autres, cette Chambre est d'opinion que le gouvernement actuel ne possède plus la confiance du pays".

L'hon M. Ralston

L'hon. M. J. L. Ralston, libéral, a attaqué le budget Rhodes à la Chambre des Communes, et présenté une motion de non-confiance en même temps qu'un plaidoyer pour un accord de réciprocité avec les Etats-Unis.

"Le budget ne renferme aucune proposition solide pour résoudre les problèmes financiers et économiques du Canada", affirma l'ancien ministre des Finances.

"Le Canada doit attaquer", poursuivit l'orateur, "et ne pas se contenter de rester dans la tranchée. Il doit attaquer, non pas les marchés, mais la dépression. Si le gouvernement ne prend pas l'initiative d'attaquer bientôt, il n'aura pas besoin d'être surpris si un autre prend le commandement. Le pays invite le gouvernement actuel à sortir de la redoute de la peur, de l'inaction et de la résignation, pour prendre la direction que le peuple mérite. On ne voit dans le présent budget aucune tentative sérieuse pour résoudre efficacement les problèmes qui sont à la base de nos difficultés et qui nous vaudront une autre année perdue à temporiser.

"J'espère que le gouvernement

(Suite à la page 4)

Conquête de la plus haute montagne

De courageux aviateurs anglais survolent, pour la première fois dans l'histoire, le Mont Everest, la plus haute montagne dans le monde entier.

BOMBAY.—Pour la première fois dans l'histoire, un aéroplane a survolé le Mont Everest, la plus haute montagne du monde entier, lundi, le 3 avril. Cet exploit a été accompli par un groupe d'aviateurs anglais qui s'y préparaient depuis plusieurs semaines. La hauteur du Mont Everest est de 29,000 pieds.

La conférence du désarmement

Le plan anglais

GENEVE.—La conférence du désarmement s'est ajournée pour sa vacance de Pâques après avoir adopté le nouveau plan britannique de désarmement et de sécurité comme base de discussions subséquentes qui auront pour but l'adoption d'une convention générale.

Le dernier débat a accusé une approbation générale à l'égard des grandes lignes du plan anglais. Les délégués français ont déclaré que leur gouvernement était disposé à accepter le plan anglais "comme base de discussions amicales". Le représentant de l'Allemagne a dit de son côté que Berlin accueillait le plan "comme un moyen d'obtenir ce que l'Allemagne ambitionne, c'est-à-dire l'égalité des armements".

Les licences de radio

Elles sont expirées.—Un délai de deux mois pour leur renouvellement — Les inspecteurs fédéraux sont chargés de les percevoir — Payables dans les banques et les bureaux de Poste

Les licences de radio sont expirées depuis le 1er avril et doivent alors être renouvelées. Le gouvernement fédéral accorde un délai de soixante jours, ou deux mois, pour ce renouvellement et le paiement de la nouvelle licence ne peut être exigé avant cette date. Ce sont des inspecteurs qui sont chargés par le gouvernement fédéral de percevoir le prix des licences qui est de $2.00. Ils reçoivent 12½ sous par licence vendue en ville et 15 sous par licence vendue en campagne. Ils doivent visiter chaque maison au moins trois fois et ils font rapport au ministère de la marine à chaque visite. En pratique, le possesseur d'un appareil de radio, même négligent, n'a pas à craindre de poursuite judiciaire à moins de mauvaise volonté bien nette, parce que l'inspecteur viendra à plusieurs reprises lui réclamer le prix de la licence. La licence peut aussi se payer dans les banques et les bureaux de poste, mais c'est probablement la dernière année que la chose se fait. Le gouvernement a l'intention de confier la perception aux seuls inspecteurs; il a avec les banques un contrat de deux ans qui n'est pas encore expiré.

Un géant de l'air s'écrase dans l'Atlantique

L'Akron, dirigeable de 785 pieds, fait 70 victimes

NEW YORK.—Le dirigeable américain Akron qui faisait un voyage d'essai a péri mardi matin dans les eaux de l'Atlantique après avoir été le jouet d'une épouvantable tempête électrique. La tragédie qui a coûté la vie à plus de 70 personnes s'est déroulée près de la côte de New Jersey. On n'a recueilli que trois survivants de cette tragédie. L'Akron avait une longueur de 785 pieds, dépassant même la longueur des dirigeables Graf Zeppelin et Los Angeles réunis.

COLOGNE—Karl, cardinal Schulte, qui a publié une lettre pastorale, la semaine dernière, disant que les doctrines des nationaux-socialistes "sont incompatibles avec les principes catholiques", a déclaré à une conférence des évêques, hier, que ce ban sera rescindé, maintenant que le chancelier Hitler lui a donné l'assurance que les droits de l'église catholique seront respectés.

L'honorable Frank Oliver est mort

Pionnier, journaliste, homme d'Etat, M. Frank Oliver laissera le souvenir d'un homme qui a beaucoup contribué à l'expansion économique de l'Ouest—Notes biographiques

L'honorable Frank Oliver, magnifique figure de pionnier de l'Ouest canadien et citoyen très connu et estimé d'Edmonton, est mort vendredi dernier, à 5 h. 30 p.m., à Ottawa, après quelques heures d'une courte maladie. Il était âgé de 80 ans.

Ministre de l'Intérieur dans le cabinet Laurier, fondateur du journal "Edmonton Bulletin", et député d'Edmonton à la Chambre des Communes, M. Oliver s'est identifié avec le développement de l'Ouest depuis le jour où il arriva à Edmonton qui n'était alors en 1876 qu'un simple poste de traite.

Jusqu'au moment de sa mort, il était membre d'une commission spéciale de chemin de fer. Son décès si subit a surpris un grand nombre de citoyens d'Edmonton et a suscité l'expression de plusieurs témoignages de regret à l'adresse du "grand old man". Le premier ministre Brownlee a annoncé la mort de M. Oliver à la session régulière de la législature, vendredi après-midi, et un vote unanime de regret fut adopté par les membres du Parlement comme tribut d'estime à la mémoire de l'ancien homme d'Etat.

Notes biographiques

Né dans le comté de Peel, Ontario, le 19 septembre 1853, feu M. Oliver passa les premières années de sa vie sur la ferme de son père. Il reçut son instruction à la haute école de Brampton, Ont., et fut pendant quelque temps apprenti-imprimeur à l'imprimerie de l'endroit. A l'âge de 20 ans, en 1873, il vint tenter fortune dans l'Ouest. Il s'arrêta d'abord à Winnipeg pour travailler à la "Manitoba Free Press". Mais l'esprit et le goût de nouvelles aventures le poussèrent à s'enfoncer plus avant dans les plaines de l'Ouest. Il acheta donc un équipement de fret, des charriots tirés par des boeufs, il voyagea pendant plus de deux mois, pour ne s'arrêter qu'à Edmonton où il décida de s'établir, à peu de distance où se dresse actuellement le Parlement provincial. Il retourna de nouveau à Winnipeg en 1877 pour y acheter de la fleur, du bacon et autres produits qu'il devait revendre à son magasin d'Edmonton. En 1880, lors d'un nouveau voyage à Winnipeg, il acheta une petite presse d'imprimerie, pesant environ 200 livres et qu'il paya $20.00 et la chargea sur un charriot à boeuf. Dans une petite boutique construite en bois rond, (log), qu'à chaque été, pendant la semaine de l'exposition, on peut apercevoir à l'entrée des terrains de l'exposition, M. Oliver aidé de M. Alex. Taylor, monta sa presse d'imprimerie et publia le premier journal albertain d'un format de quatre petites pages. C'était au mois de décembre 1880. A cette époque, la population d'Edmonton n'était que de 200 ou 300 personnes, comprenant les blancs et les indiens.

En 1883, il fut élu sur le conseil des Territoires du Nord-Ouest mais fut défait deux ans plus tard par le docteur Wilson, médecin pionnier de la ville d'Edmonton. Une assemblée législative remplaça ce conseil et M. Oliver fut élu membre de cette assemblée en 1886 et le demeura jusqu'en 1896. Il prit une part active à la rédaction des lois électorales et scolaires des Territoires du Nord-Ouest.

Sous l'étiquette de libéral indépendant, il fut élu député au parlement fédéral en 1896 et s'illustra vite comme le champion de la défense des droits de l'Ouest à Ottawa. Dans les élections subséquentes, jusqu'en 1917, il fut réélu en dépit d'adversaires redoutables qui se présentèrent contre lui, tels que le premier ministre actuel du Canada. En 1905, il était nommé conseiller privé et sir Wilfrid Laurier le faisait ministre de l'Intérieur.

Il se maria en 1881 avec Mlle Harriet Dunlop, de Prairie Grove, Man., et amena sa jeune épouse à Edmonton.

Depuis 1923, il faisait partie du bureau des commissaires du chemin de fer. Il avait acquis une grande réputation comme orateur agressif. D'un tempérament optimiste, il ne se laissa jamais vaincre par les difficultés.

En 1927, lors des fêtes du jubilé de diamant de la Confédération, M. Oliver fut honoré d'une façon unique dans les annales de l'histoire du Canada. En effet, c'était la première fois que l'on dévoilait un buste en l'honneur d'une personne encore vivante. Ce témoignage d'estime lui fut rendu par l'association des Pionniers de l'Alberta qui lui offrit un buste sculpté dans la pierre et que l'on peut voir à côté de la cabine des Pionniers sur les terrains de l'exposition.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu mardi après-midi au milieu d'une foule considérable où se pressaient de hautes personnalités politiques, municipales et financières.

M. Oliver laisse dans le deuil, son épouse, un fils, John, courriériste parlementaire, et quatre filles, Mme J. A. Hislop, Mme J. J. Anderson, Mme Charles Becker, toutes d'Edmonton, et Mme Allan Keefer, d'Ottawa.

La session provinciale

La province serait divisée en deux grands districts judiciaires—Les arrérages de taxes—A propos d'impôt sur le revenu—Le gouvernement révisera les lois électorales

Le comité d'agriculture a longuement discuté le nouveau projet de loi relatif au réajustement des dettes. Il en est venu aux conclusions suivantes qui ne sont cependant point finales:

Le nouveau projet de loi relatif au réajustement des dettes protégera également les fermiers et les propriétaires-résidents de maison;

Le gouvernement provincial aura le pouvoir de nommer une Commission composée de trois membres et chargée de veiller à l'exécution du dit projet de loi;

On n'aura pas le droit d'en appeler de la décision émanant de la Commission auprès d'un juge de la cour suprême;

On prélèvera d'une récolte ou d'un troupeau d'un fermier, le coût de subsistance de ce fermier;

Toute personne aura le droit de recourir à la protection prévue dans l'Acte, si l'Acte lui-même lui devient une cause d'ennuis;

Deux districts judiciaires remplaceraient les seize districts actuels

On a introduit la semaine dernière un projet de loi qui réduirait à deux le nombre des districts judiciaires qui se chiffrent actuellement par seize. L'un de ces districts comprendrait la partie nord de la province à partir de Red Deer; le second district serait formé de toute la région au sud de Red Deer. Il y aurait cinq juges dans le district nord et autant dans le district sud. Comme il n'y a actuellement que quatre juges dans le nord de l'Alberta, il sera nécessaire de nommer un autre juge pour former le nombre tel que prévu dans le projet de loi.

Les juges de la cour de district dans le nord sont J. L. Crawford, Edmonton; Lucien Dubuc, Edmonton, W. A. D. Lees de Wetaskiwin, et J. J. Mahaffy de Red Deer. Les juges du sud de la province sont W. A. MacDonald, Calgary; J. A. Jackson, Lethbridge; E. T. McNeill, Calgary; G. W. Green, Medecine Hat; A. N. MacDonald, Macleod.

Le projet de loi a ceci de particulier qu'il obligera un juge à demeurer dans le district où il devra siéger. Le gouvernement croit qu'avec ce nouveau système, on pourra faire de sérieuses économies.

Les arrérages de taxes municipales ou scolaires

Venant au secours des débiteurs en étendant le paiement des taxes arriérées sur une période de six années, le gouvernement a introduit un bill qui stipule que, lorsque un contribuable est arriéré de plus d'une année dans le paiement de ses taxes foncières à la municipalité ou à la commission scolaire, il pourra s'arranger de façon à payer ces arrérages au moyen de six remises annuelles.

Voici l'échelle de ces paiements: 1933, dix pour cent; 1934, dix pour cent; 1935, 15 pour cent; 1936, vingt pour cent; 1937, vingt pour cent; 1938, vingt-cinq pour cent.

(suite à la page 4)

Chronique de l'A.C.F.A.

Lundi, le 27 mars, nous avions le plaisir de rencontrer un bon nombre de Canadiens français de Végreville. Nous étions accompagné de MM. J. H. Julien et L. N. Despins, qui adressèrent la parole. L'assemblée était sous la présidence de M. le Dr Couillard.

A la fin de l'assemblée, il fut décidé de fonder le cercle immédiatement, et le résultat des élections est publié ailleurs; il fut aussi décidé de tenir les assemblées mensuelles du cercle le deuxième mardi de chaque mois. Une dizaine de personnes payèrent leur cotisation de membres actifs, et les autres promirent de le faire dès la prochaine assemblée. Nous remercions et félicitons les membres de Végreville de l'intérêt qu'ils ont apporté à cette question nationale et nous leur souhaitons d'atteindre le but qu'ils se proposent: faire entrer chaque Canadien français du district dans l'A.C.F.A.

Quelques-uns aussi profitaient de l'occasion pour s'abonner à "La Survivance". Lors de nos visites, nous nous ferons toujours un plaisir de percevoir les abonnements pour notre journal. Que tous ceux qui voudraient s'abonner ou renouveler leur abonnement au journal se préparent et ils pourront nous payer leur abonnement lors de nos visites dans les différents cercles. Ces visites commenceront dès que les chemins nous permettront de voyager. Encore une fois, nous le répétons, si vous voulez avoir une visite dès le commencement, ne tardez pas à nous en avertir.

* * *

Dimanche dernier, nous avions le plaisir de rencontrer environ 175 personnes qui avaient bien voulu encourager le cercle de Morinville à une soirée organisée au profit de l'A.C.F.A. Nous félicitons les organisateurs de cette magnifique réunion et nous sommes certain que le cercle de Morinville ne sera pas le dernier. M. Julien qui avait bien voulu nous conduire adressa la parole; ainsi que Mgr Pilon, P.D., et M. O. St-Germain, député de St-Albert. Nous aurons l'occasion avant longtemps de retourner à Morinville pour y travailler pendant environ une semaine.

* * *

On nous apprend que le débat qui avait été organisé par le cercle de l'Immaculée Conception pour le 26 mars a dû être remis au 23 avril. Ce retard est dû à que des figurants avaient dû s'absenter. Que l'on n'oublie pas que cette soirée sera au profit de l'Association.

* * *

On nous apprend aussi que le cercle St-Paul a déjà commencé les préparatifs en vue du congrès régional qui aurait lieu le 24 mai, fête de Dollard. Nous félicitons le cercle de St-Paul de son initiative. Ce congrès régional devrait préparer magnifiquement le travail du congrès général du mois de juillet. Les officiers du cercle de St-Paul sont déterminés à faire du bon travail et la chose sera probablement facile, car nous pouvons assurer qu'ils reçoivent un splendide support de tous leurs membres dont le nombre, à ce temps-ci, doit atteindre la centaine.

* * *

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, nous publions à la page 4, la liste des pourcentages des objectifs atteints par chaque cercle. Le Comité des finances a l'intention de publier ces pourcentages à la fin de chaque trimestre. Plusieurs cercles ont en caisse d'assez bons montants de cotisations. Si leur pourcentage n'est pas mentionné, c'est que les secrétaires des cercles ne nous ont pas fait parvenir ces montants, qui pourtant aideraient à boucler le budget mensuel. Nous espérons que tous, sans exception, se feront un devoir de faire remise au trésorier général, dans le plus court délai possible. Il y a aussi des cercles qui n'ont pas encore commencé le recrutement. Il n'y a pas de temps à perdre! Dans le passé plusieurs cercles ont appris, par expérience, qu'il est beaucoup plus facile de percevoir les cotisations au printemps qu'à l'automne. Nous espérons que chacun fera s'apetitchvoa pérons que chacun fera sa petite part envers l'Association et cela, dès maintenant.

Nous avons eu une belle augmentation dans le nombre de nos membres, l'an dernier, mais ce n'est pas encore assez. Il faudrait continuer le bon travail.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

WINNIPEG.—Les membres de la la Bourse du Grain de Winnipeg ont décidé de nommer un comité pour étudier la possibilité de déménager la Bourse du Grain à la tête des Lacs.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = = de l'Intérieur

La part des mamans et des éducatrices

Dans la restauration économique actuelle

Plus que jamais, semble-t-il, on fonde de grandes espérances sur la jeunesse canadienne française et l'on a parfaitement raison. C'est la première réflexion qui surgit à notre esprit, en terminant la lecture d'un programme de restauration économique proposé, cette semaine, à Montréal, par M. Esdras Minville, président de la Ligue d'Action Nationale.

Le conférencier parlait sous les auspices d'une oeuvre débutante appelée les "Jeune Canada". D'après M. Edouard Montpetit, ce nouveau mouvement, qui embrassera peu à peu tout le problème national, accomplit déjà un travail fort utile. Il se constitue présentement le défenseur de la langue française et de notre responsabilité française, en tant qu'elle oppose, à toutes les influences américaines, l'héritage sacré que nous tenons de notre origine.

Très volontiers, nous ajoutons foi aux paroles de M. Montpetit, après avoir lu l'intéressant et substantiel rapport de l'assemblée tenue au Gésu, lundi dernier. Il serait trop long de commenter, ici, tout le programme exposé par M. Minville; nous nous bornerons à certains items qui concernent plus spécialement les éducateurs et les éducatrices et, parmi celles-ci, les mamans. Cela dans l'unique but de prolonger, en d'autres esprits et jusqu'à la jeune génération, la bienfaisante influence d'idées saines et justes.

En parlant de la primauté des forces spirituelles, M. Minville fait justement remarquer que les peuples, qui traversent le mieux la crise, sont précisément ceux qui opposent, aux forces de déchéance, les forces du caractère: volonté, goût du travail et sens du sacrifice. "Nos pères, plus pauvres, moins nombreux et moins instruits que nous, avaient sur nous la supériorité de savoir vouloir".

Chères lectrices, ces paroles ne résonnent-elles pas comme des glas dans nos coeurs?. . . Où trouver les volontés fortement trempées, en notre siècle de bouleversements et de misères? . . . Comme elles sont rares! Et, pourtant n'en avons-nous pas grandement besoin? . . .

Ah! si les fils avaient su vouloir, les villes seraient moins encombrées et les campagnes moins désertes; le fils du cultivateur, entre autres, serait établi sur une terre neuve, où il aurait continué la profession de son père, au lieu de venir s'enfermer, comme simple manoeuvre, dans une usine.

Si les fils avaient su vouloir, s'ils avaient eu plus du sacrifice auraient-ils tant gaspillé et serions-nous maintenant acculés à une débacle économique aussi lamentable? Plus que cela, s'ils avaient su se former au labeur intellectuel et matériel seraient-ils aussi inexpérimentés dans la direction de notre vie économique laissant, à d'autres nations, le contrôle et l'administration de nos propres richesses?

Si les fils avaient su vouloir, s'ils avaient eu plus d'ambition, notre commerce serait-il aujourd'hui la proie facile des parvenus juifs dont les commis et serviteurs sont des canadiens français, issus de nobles pionniers de notre beau pays. "C'est la tristesse des tristesses, dit M. Minville, quand le père d'une de nos familles de douze enfants, enlève le crottin des rues, devant la limousine de ces parvenus.

Mais, pour que les fils veulent, il faut d'abord qu'ils aient du caractère et ce caractère c'est la mère qui lui donne sa première empreinte.

Un autre défaut national justement signalé par le conférencier est cet individualisme obstiné qui stérilise les plus grands projets, divise immanquablement au lieu de coordonner. Encore là, les éducateurs et les mamans auront beaucoup à faire. Il faudrait ouvrir l'intelligence de l'enfant à l'esprit de coopération, il faudrait lui dire sans cesse que l'union fait la force, que l'entr'aide et la collaboration sont indispensables au succès de toute entreprise, que l'envie et la jalousie n'engendrent que la ruine. Trop souvent, on jalouse celui qui, par ses mérites personnels, se crée une position de choix et devient une personnalité. Aussitôt, il est épié, voire ridiculisé? Nos balayeurs de rues ne le seront jamais, mais peut-on compter sur eux pour la gouverne des hommes et la restauration de l'ordre social?. .

Ce qu'il faut, mes amies, ce que notre race et notre pays sont en droit de posséder ce sont des hommes complets au caractère énergique, à l'intelligence claire, ardents au travail, entreprenants et courageux, ambitieux s'il le faut, patriotes toujours.

Et ces hommes, disons-le encore une fois, où commencent-ils leur formation si ce n'est sur les genoux de leur mère, dans son coeur et dans son âme; où la prolongent-ils si ce n'est dans nos maisons d'éducation?

Les sociologues ont donc raison de se tourner vers la famille et l'école pour obtenir une solution au grave problème de la restauration économique de la société actuelle.

Françoise MICHEL,
(L'Action Catholique)

Simone est très paresseuse. En rentrant de la promenade, elle pleure pour ne pas faire ses devoirs.

—J'aurai bien le temps demain matin, dit-elle; ce soir, je suis trop fatiguée.

—Mon enfant, lui répond sa mère, il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même.

—Alors, petite mère, fait Simone d'un ton câlin, nous pourrions peut-être manger ce soir le gâteau que tu voulais garder pour demain?

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Pour la semaine du 24 mars, ce sont les membres du cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur qui ont le privilège d'envoyer leur rapport de réunion à la Survivance.

Dès trois heures moins dix minutes, tous les Avant-Gardistes sont à leur poste pour saluer l'arrivée de leur dévouée Soeur supérieure accompagnée de Soeur Marie de Saint-Aimé du Saint-Sacrement, titulaire de la classe. Ont aussi le plaisir d'assister à cette réunion Mlles Gilberte Gagnon et Lucienne Fredette du cercle Sacré-Coeur.

M. Robert Gamache préside la prière, souhaite la bienvenue et sollicite l'indulgence des chères visiteuses puis il invite Mlle la secrétaire à lire les minutes. Mlle Paula Rémillard s'exécute de bonne grâce. Comme il n'y a rien à reprendre M. André Albinati secondé par Mlle Rachel Gervais propose que ces minutes soient acceptées.

M. le président met fin à l'anxiété qui anime les membres en déclarant que les filles ont remporté la victoire pour le travail de la semaine. Chacun son tour, la semaine dernière la palme était aux garçons, il convient donc que les filles l'aient aujourd'hui.

Un intéressant travail sur "Nos Martyrs canadiens" nous est présenté par Mlle Alice Ethier.

Mlle Germaine Chailler sait captiver l'attention par le récit qu'elle fait de l'histoire du "Saint homme Job". Au moyen de questions, notre jeune maîtresse se rend compte que sa leçon a été bien écoutée.

M. le président offre ses félicitations à Mlle G. Chailler puis invite M. Albéric Aubin pour le chant: "Je suis Canadien français".

En se servant de la Survivance du 14 mars, M. Rosaire Chavrette nous communique un extrait intitulé: "Canadien oui; mais Canadien français".

Une deuxième composition sur "Les Martyrs canadiens" nous est lue par M. Sylva Servant.

M. le président invite Soeur supérieure à leur adresser la parole; notre présidente honoraire d'Avant-Garde félicite les membres de leur belle réunion et présente comme surprise l'image encadrée de leur titulaire. Les applaudissements et la joie qui rayonne sur toutes ces jeunes physionomies prouvent que Soeur supérieure vient de causer un immense plaisir à ses enfants. Merci à notre chère Soeur supérieure pour sa délicatesse à notre égard.

Avec plaisir nous écoutons les encouragements de Soeur Marie de St-Aimé du Saint-Sacrement et des deux demoiselles déléguées.

Comme la décoration de l'image est le fruit du travail de Soeur Marie de Saint-Ferdinand, il est proposé par Mlle Madeleine Pariseau et Mlle Jeannette Lavoie, "Qu'un vote de remerciements soit adressé à cette dévouée religieuse.

L'ajournement de l'assemblée est demandé par Mlles Germaine Chailler et Rita Cliche; puis notre patriotisme se traduit par le chant de "O Canada".

Belle veillée pour les garçons

La journée du dimanche 26 mars réservait un grand plaisir pour les écoliers de Falher et une surprise pour les garçons de Donnelly.

Dès le début de la semaine précédente, la question suivante circule dans la salle de récréation:"Où irons-nous pour notre tour de voiture demandé à Soeur supérieure en récompense de notre bonne volonté?" La réponse est vite donnée: "Allons veiller avec nos amis de Donnelly."

La soirée de dimanche est jugée propice pour l'exécution de ce projet: partis dès avant sept heures, nous arrivons au pensionnat de Donnelly assez vite pour retarder l'heure du coucher.

Après les chaudes exclamations de l'arrivée, les garçons des deux paroisses prennent leurs ébats, les uns dans la salle de récréation, les autres dans la cour.

Une heure passée avec nos voisins nous parait bien courte; nous les invitons à venir nous causer le même plaisir.

Le retour des voitures, l'échange des bonsoirs multipliés nous avertissent que dans quelques instants nous reviendrons vers le clocher paroissial enchantés de la soirée et nous promettant tout bas et même tout haut de retourner dans la même direction.

Ces voyages en plus de faire la joie de la jeunesse offrent aux religieuses l'occasion de revoir leurs compagnes.

Terminons en assurant la jeunesse donnellienne qu'elle est attendue avec anxiété par les jeunes falhériens.

BONNYVILLE

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Comme toujours notre assemblée commença par une fervente prière et ensuite la lecture des minutes qui furent acceptées. Puis vint la lecture des lettres qui étaient très belles et intéressantes. Celles de M. le président "Gérard Lacombe" et de Mlles Fernande Bordeleau et Madeleine Gouger furent acceptées comme étant les meilleures et donnant le plus de détails sur le travail de notre Avant-Garde. Après quelques petites remarques sur le langage faites par les membres du cercle et la liste de ceux qui avaient manqué aux points mentionnés; le chant patriotique termina notre assemblée.

CERCLE STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Notre assemblée du 24 mars a commencé par la prière suivie de la lecture des minutes qui ont été acceptées.

Nous avons ensuite eu une histoire sur: "La franchise du petit Léon", donnée par notre directrice, qui nous a fait voir combien la franchise était aimée de tous mais surtout de Dieu.

Puis nous avons chanté notre cantique en l'honneur de Ste-Thérèse, lequel a terminé notre assemblée.

CERCLE L'ANGE GARDIEN

Les petits avant-gardistes du cercle l'Ange Gardien semblent de plus en plus intéressés à leur assemblée de chaque semaine.

Aujourd'hui chacun a raconté une petite histoire ayant une morale que nous nous efforcerons de mettre en pratique afin de devenir de bons petits patriotes.

Après une courte discussion, tous furent d'accord qu'Edmond Vallée et Emile Déry avaient raconté les plus intéressantes histoires.

Notre petite assemblée se termina par le chant national "O Canada".

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. La réunion de l'Avant-Garde s'ouvre par la prière habituelle, laquelle est suivie du salut au Drapeau et du chant à Notre-Dame des Laboureurs. Puis Mlle la secrétaire donne lecture des minutes, lesquelles sont adoptées après quelques corrections.

M. le président général donne ensuite lecture de deux lettres: une de la part de l'hon. premier ministre de la province, en réponse à la requête des avant-gardistes, et l'autre de la part de M. le secrétaire du cercle local de l'A.C.F.A., au sujet de l'exposition scolaire.

Vient maintenant le moment vivement attendu, car tous sont anxieux d'applaudir au succès de leurs condisciples; il s'agit de donner connaissance des compositions-concours, et de décider lesquelles seront envoyées au bureau de la Survivance pour jugement. Chacun ambitionne l'honneur, mais deux compositions seulement seront choisies; enfin il est décidé de laisser la décision à des personnes plus compétentes que nous en cette matière.

Notre directrice nous entretient ensuite du "Cap Blomidon" de l'abbé Lionel Groulx. Le temps passe bien vite en compagnie de Jean Bérubé et de Paul Como; aussi la cloche vient trop tôt mettre fin à l'heure de l'Avant-Garde.

Avant de terminer cependant, le programme de la réunion prochaine est élaboré comme suit: Analyse littéraire sera donnée par Mlle Marguerite Forcier, IXème année, sur le sonnet "Jacques Cartier" par Adolphe Poisson. Les élèves de la 7ème année prépareront une causerie historique sur "La guerre de sept ans." Puis notre dévouée directrice continuera la lecture du Cap Blomidon.

La prière et l'hymne national mettent fin à notre intéressante assemblée.

Elphège Fillion, 8ème année.

Cercle Taché: Le 17 mars notre cercle tient sa 20ème assemblée hebdomadaire, sous la présidence de notre Soeur directrice. Il faut dire en passant, que cette dernière a grande confiance en ses petits avant-gardistes, puisque très souvent, elle laisse l'exécutif préparer lui-même le programme des réunions. On nous excusera bien si parfois on ennuie nos jeunes lecteurs.

Après les prières et la lecture des minutes de la dernière assemblée, on écoute avec plaisir les propositions suivantes:

1. Proposé par M. Raymond Maisonneuve, secondé par Mlle Régine Fillion, que nous nous adressions à notre directrice afin d'être bien renseignés au sujet de la "clause 133" de l'acte fédératif de 1867".

2. Proposé par Victoris Gagné et secondé par Thérèse Poulin que les élèves du cercle soient mis au courant de la "Résolution Boulanger", afin d'être à même de la discuter un peu entre nous.

3. Proposé par Mlle Cécile Houde et secondé par R. Thibault, qu'on nous fasse connaître le beau travail accompli par M. Samuel Genest en faveur du français en Ontario.

Sans tarder, notre directrice nous met au point sur chacune des suggestions faites. Rien n'est épargné pour nous montrer clairement combien le bilinguisme est un de nos droits nationaux, et pour lequel on ne nous rend pas justice, depuis 60 ans. N'est-ce pas le temps de nous réveiller, si nous voulons en jouir un peu. Vous comprenez que nous avons écouté de notre mieux afin de ne pas perdre un mot de ce qui nous était dit. Même on nous a promis des copies de cette fameuse clause "133". En voilà une bonne idée.

Vint ensuite une lecture très intéressante sur la "Résolution Boulanger". Notre maîtresse nous démontre très clairement combien l'esprit de parti a fait échouer cette résolution. A nous, les hommes de demain, de nous corriger de ce vilain défaut de race, n'est-ce pas? Pendant plus d'une demi-heure, nous nous entretenons de ce patriote convaincu, que fut M. Samuel Genest. A la fin de cette petite conférence les membres du Cercle proposent d'offrir par la voix de la Survivance, un vote de félicitations à l'infatigable lutteur de 1915.

"Les petits Albertains s'unissent de coeur et d'esprit aux petits Ontariens pour offrir au noble vétéran de 1915, l'hommage de leur sincère admiration et de leur reconnaissance".

Comme on le voit l'heure fut bientôt écoulée. Nous eûmes juste le temps de suggérer le travail pour la semaine prochaine. La cloche sonne. . . les parents attendent, donc, il faut partir. Oui, de fait nous partons, mais l'âme remplie d'un saint enthousiasme pour toutes les nobles causes.

Inutile de vous dire que l'hymne national fut chanté de tout coeur.

Cécile Houde,
secrétaire pro tempore.

LAFOND

CERCLE LAFLECHE

La semaine passée nous avons organisé une soirée afin d'avoir de l'argent pour acheter un prix pour le concours de français. Cette semaine, une vraie nouveauté pour nous tous, nous avons rédigé les compositions sur le sujet suivant: "Pourquoi écrire les Concours de français."

Nous avons eu aussi le bonheur d'entendre la lecture des compositions sur Jeanne Mance qui pour la plupart furent bonnes. La secrétaire nous lut la vie de Louis Hébert, le premier cultivateur de la Nouvelle France. Comme tous les premiers colons il était courageux et surtout un fervent chrétien. Il partit de la grande ville de Paris pour venir au Canada parmi des sauvages. Il avait une famille. Sa femme se nommait Marie Rollet. Ils avaient trois enfants qui se nommaient Guillaume, Anne et Guillemette. Anne était la plus vieille des filles. Elle se maria au Canada. Ce fut le premier mariage célébré dans la Nouvelle France. Louis Hébert rendit son âme à Dieu le 25 janvier 1627. Il mourut en paix en pensant aux sauvages qu'il avait convertis et qui étaient morts avant lui. Tous devraient imiter Louis Hébert qui était comme nous l'avons déjà dit un grand chrétien et un homme courageux.

L'assemblée se termina par le chant national O Canada.

Florence Gagné, sec.

—oOo—

L'homme voulu

Le patron.—Maintenant, mon garçon, si je vous engage à mon service, je veux que vous travailliez. Je veux un garçon qui se rende compte de ce qui doit être fait. Je suis fatigué des garçons qui ne font rien de ce qui doit être fait. Si une chose n'est pas droite, je veux qu'elle le soit. Vous m'avez compris?

Le garçon.—Voulez-vous que j'arrange votre cravate.

Aux courses

Ernestine.—C'est gentil à vous d'avoir mis votre argent sur ce cheval parce qu'il porte mon nom.

Julien.—Oui, il a aussi vos habitudes, il est arrivé en retard.

Arlette cherche le bonheur...

Un samedi soir

Dans le taxi qui les emporte, Paul et Arlette causent gaiement. Les rues de la ville déjà se font désertes, car il neige et le vent souffle en tempête. L'auto longe la rue Saint-Jean, ralentit son allure pour bientôt s'arrêter tout-à-fait devant la porte du Club.

Les deux jeunes gens s'engouffrent dans le large escalier, Arlette, rieuse et câline murmure à son ami: "Comme nous allons être heureux ce soir!"

Dans la salle de danse brillamment illuminée, la fête bat son plein, et les arrivants, sans tarder, se joignent aux danseurs: "La vie est si courte, il ne faut pas laisser passer l'occasion de s'amuser."

De temps à autre, on se repose, on cause avec les amis, on échange en riant des propos parfois un peu scabreux, des histoires piquantes, on se désaltère, on ingurgite force liqueurs alcooliques, puis la danse déploie à nouveau son tourbillon multicolore et échevelé.

Tout à coup, Arlette se sent lasse, son coeur lui semble plus vide encore, pour avoir battu contre tant d'autres coeurs plus légers que le sien. Se faufilant entre les groupes, la jeune fille va se blottir dans l'embrasure d'une fenêtre, et là, dissimulée dans l'ombre, elle songe. . .

Non loin d'elle les danseurs se démènent toujours, l'alcool et la chaleur enflamment les visages, la fatigue tire les traits, les jolies robes délicates comme des pétales de fleurs sont fanées; et Arlette songe à toutes ces âmes plus précieuses que les tulles, les satins, les mousselines, et que cette nuit de bal a aussi défraîchies!

La tempête s'est calmée, au dehors, et derrière les vitres s'encadre maintenant un rectangle grisâtre: c'est l'aube, une aube de mars mélancolique et sans couleur. Une cloche, sereine et pieuse, tinte là-bas dans l'air matinal.

. . . .

Au fond du taxi qui l'emporte, Arlette s'attriste. Elle avait cru, pourtant, trouver dans la fièvre d'un bal, un peu de ce bonheur dont elle est si avide: elle n'y a récolté que passagère ivresse et désenchantement; et à Paul qui s'inquiète: "N'est-ce pas, confie-t-elle, qu'on revient toujours de la danse avec un coeur plus lourd, une âme un peu, beaucoup fanée?"

Petite Arlette, non ce n'est pas au bal, croyez-moi, qu'on apprend à être heureuse! Les plaisirs qu'on y trouve sont de futiles joies, des pièges dangereux pour la vertu fragile. Le Bonheur ne franchit jamais le seuil bruyant des salles de danse; le Malheur, au contraire y pénètre souvent.

Un bal? Mais c'est de la tristesse qui cherche à s'étourdir, du vide qui veut être comblé, de l'ennui qui implore un remède, un bal, enfin, c'est le mal en quête de proies faciles.

Et dire qu'on y vient dans l'espoir d'y cueillir cette fleur rare qu'est le Bonheur!

"Inconnue".

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

PREMIERE EPOQUE

L'ENFANCE (1534 à 1633)

(1re période) Découvertes, 1534 à 1543 -- (2ème pér.) Abandon et commerce libre, 1534 à 1598 -- (3ème per.) Tâtonnements, 1598 à 1633

TROISIEME PERIODE
(suite)

24.—Que devons-nous à Champlain?

Nous lui devons:

1. La fondation de la colonie, le choix judicieux des sites de Québec, de Montréal et Trois-Rivières; l'établissement de "l'abitation de Québec" et du château Saint-Louis, qui furent longtemps la tête et le coeur de la colonie.

2. Les premiers essais de culture.

3. La venue des premiers missionnaires Récollets et Jésuites, qui ne restèrent pas enfermés dans les bateaux, comme les prêtres amenés par Cartier, mais qui vinrent au Canada pour y travailler à la conversion des sauvages comme à la desserte des blancs; pour fonder des églises et des écoles, pour se dépenser sans réserve et pour mourir sur la brèche.

4. L'exploration minutieuse et méthodique du Canada, dont Cartier n'avait entrevu que la bordure.

5. D'avoir débarrassé la colonie des compagnies marchandes, qui la rongeaient comme un chancre.

6. Il a réussi à faire bannir du Canada les Huguenots, qui étaient un obstacle permanent à la bonne entente parmi les colons et à la conversion des infidèles.

7. Il a scellé une alliance inviolable entre les Français et les tribus sauvages du Canada, à l'exception des Iroquois.

8. Il n'est pas venu au Canada en simple touriste ou même en fonctionnaire de passage; mais pour y vivre et y mourir.

9. Il a consacré au service du Canada ses forces, ses connaissances variées, sa petite fortune et les trente dernières années de sa vie.

10. Il a versé plusieurs fois son sang pour la défense du pays.

11. Cartier a traversé l'océan huit fois, Champlain 24 fois.

12. Cartier a battu le chemin sans doute, mais il n'a pas réussi à convaincre la France de s'y engager; Champlain y installa la France pour y demeurer jusqu'à la conquête.

13. Il a su profiter de l'expérience de ses devanciers et au lieu de chercher à montrer le français aux sauvages, il a placé des jeunes Français chez les tribus alliées, s'assurant ainsi des interprètes, qui ont rendu au pays d'incalculables services.

14. Comme Cartier enfin, il nous a laissé d'admirables exemples de patriotisme et de vertu, mais comme sa carrière a été beaucoup plus longue, elle a été nécessairement plus féconde.

Conclusion.—Cartier aurait pu dire de Champlain ce que S. Jean-Baptiste a dit de Notre-Seigneur: "Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers."

25. Quelles sont les causes qui firent si longtemps échouer la colonisation française en Amérique? (1534-1633).

Outre les erreurs politiques déjà signalées: abandon, commerce libre, désir de débarrasser la France des huguenots, folle d'espérer que de simples particuliers fassent un succès d'une entreprise que toutes les forces de l'Etat n'avaient pu mener à bonne fin, il y avait d'autres causes plus ou moins incontrôlables, que nous pouvons appeler "raisons de forces majeures et qui constituaient de sérieux embarras."

I. La distance.

De Saint-Malo à Québec, la durée moyenne de la traversée était de 70 jours. Une des traversées les plus rapides fut celle de Montcalm, de Brest à Beaupré en 38 jours.

Avec de gros bateaux, cette distance si considérable n'aurait guère causé d'autres ennuis que des retards; mais avec les vaisseaux de faible tonnage employés à cette époque, elle rendait le ravitaillement un problème presque insoluble.

Si l'équipage était tant soit peu considérable, il y avait à peine assez de place pour transporter les provisions nécessaires pour l'aller et le retour. A moins de chances inespérées l'hivernation devenait un prodige de prévoyance et d'endurance. C'est ce qui explique les terribles ravages du scorbut.

II.—L'ignorance.

a) De la nature du terrain.—Les premiers découvreurs ne savaient pas trop où trouver les terres les plus propices au défrichement, et quand ils étaient parvenus à en localiser d'excellentes, ils s'apercevaient au bout de quelque temps qu'il leur manquait certaines commodités dont ils ne pouvaient se passer: facilité de communications, eau potable, protection suffisante contre les surprises des Indiens.

b) Ils ignoraient la longueur de nos hivers et les moyens pour se préserver contre les rigueurs du froid. Sur 110 hommes, qui hivernèrent avec Cartier, en 1536, c'est à peine si une dizaine des plus robustes échappèrent à la maladie. Le mal souvent ne provenait pas du climat mais du régime: "En vérité, disait Champlain en 1610, en évitant les salures, et en ayant soin de manger plus souvent de viande fraîche, la santé est aussi bonne ici qu'en France."

c) L'ignorance de la langue des indigènes non seulement paralysa longtemps leur influence, mais leur fit commettre de lourdes fautes, comme l'enlèvement des sauvages de Stadaconé par Cartier et le baptême prématuré des sauvages de Port-Royal.

d) L'ignorance des autres exigences de leur nouveau pays. Avant de devenir les meilleurs colons d'Amérique, il leur fallut apprendre à leurs dépens à cultiver le sol canadien, à faire la chasse et la pêche, etc.

III. La pauvreté du trésor royal. Les premières expéditions seules furent subventionnées par le roi. Le trésor royal, épuisé par les guerres de religion et autres guerres européennes, ne permettait pas au ministre des finances de distraire des sommes considérables pour payer les dépenses des découvreurs et des pionniers de la civilisation française en Amérique. Dans cette impasse, pour ne pas prolonger trop longtemps l'abandon du Canada, il fallut recourir à des expédients, à des Compagnies privées, qui de 1589 à 1633, firent toujours passer leurs intérêts avant ceux de France. Ajoutons pour être complet, qu'un peu moins de faste et de brillantes fêtes à la cour aurait pu singulièrement améliorer la situation financière de la mère-patrie.

IV. La mauvaise qualité des colons. Les tristes aventures des premiers découvreurs n'étaient pas de nature à attirer des colons en Amérique. On prétendait que Verazzano avait été mangé tout cru sous les yeux de ses hommes; le scorbut avait décimé les équipages de Cartier, de Roberval et de Monts, enfin la crainte des sauvages et des pirates anglais, tout conspirait pour refroidir l'enthousiasme.

Aussi, quand les compagnies privées se formèrent, elles eurent mille peine à recruter leurs équipages. Elles s'en plaignirent au roi, qui les autorisa à faire appel aux prisonniers, prêts à tout risquer pour recouvrer leur liberté.

Bientôt, on vit s'embarquer pour l'Amérique des repris de justice, des gens de sac et de corde qui non seulement causèrent mille embarras, mais effrayèrent les colons de bonne foi, qui redoutaient avec raison le contact avec pareils gibiers.

Le mélange de huguenots et de catholiques n'était pas non plus de nature à faire régner la paix. Tout royaume divisé est voué à la ruine. Comme question de fait, la colonie ne commença à se développer sérieusement que le jour où les Kirke purgèrent le pays de toute cette canaille.

V. La Providence. Dieu, qui voulait avant tout assurer à notre sainte religion de solides assises sur les bords du Saint-Laurent, ne pouvait bénir des établissements fondés par de si vilains sujets. Aussi nous avons noté la part qu'il a prise dans leur déménagement. Mais dès que ses véritables fils apparurent, Il prit notre cause en main et ne manqua jamais de nous secourir dans tous les moments désespérés.

Il nous continue cette protection encore aujourd'hui et pour celui, qui sait comprendre notre histoire, il est aussi vrai en Amérique qu'en Europe le vieux dicton: Gesta Dei per Francos!

26.—Pourquoi appelle-t-on "période de tâtonnements" les années qui s'écoulent de 1598 à 1633?

I. La France ne semble savoir ce qu'elle veut.

a) Après 55 ans d'abandon et de commerce libre (1543-1598) elle reprend ses projets de colonisation, qu'elle confie à un simple particulier (de la Roche) qui se ruine du premier coup.

b) Le catholique de la Roche est détrôné par le Huguenot Chauvin, qui forme avec l'inévitable Pont-Gravé un embryon de compagnie.

c) La France recourt bientôt à une compagnie marchande aux associés innombrables, qu'elle remplace par trois ou quatre autres, aussi mauvaises les unes que les autres.

d) Enfin, fondation d'une compagnie à fonds patriotique, qui dégénère graduellement et finit par tomber en banqueroute, parce que la cour ne lui accorde pas un appui suffisant.

II. La cour ne sait pas où coloniser.

a) De la Roche va en Acadie.

b) Chauvin se fixe à Tadoussac, où l'on trouve à peu près autant de terre cultivable qu'au centre de la rue Rideau.

c) De Monts retourne en Acadie et passe de l'île Sainte-Croix à Port-Royal.

d) De la Saussaye se pousse aux Monts Déserts.

e) Enfin, Champlain s'installe à Québec.

Si la cour était moins que personne en état de faire un choix, elle savait fort bien que de si fréquents changements ne pouvaient produire autre chose qu'une faillite complète.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 5 AVRIL 1933

Le maintien de l'autorité

Y a-t-il des communistes au Canada?

Certes, oui. Et leur nombre va sans cesse grandissant. Rien qu'à Winnipeg, ils sont environ 4,000 qui tiennent en alerte les autorités de cette ville. Il y en a des milliers d'autres dans les centres populeux du pays.

Apparemment sans moyens de subsistance, ils ont cependant assez de ressources pour établir des bureaux, publier des journaux, faire de la propagande et disposer en outre de sommes considérables pour se defendre devant les tribunaux.

Où prennent-ils cet argent?

"Je dois confesser, disait récemment M. A. A. Heaps, député travailliste de Winnipeg-Nord, que je n'en ai pas la moindre idée. Rien qu'à Winnipeg, récemment, lorsqu'une vingtaine de leurs associés furent traduits en justice sous l'accusation d'avoir causé une émeute, ils purent trouver vingt mille dollars. Qui leur a fourni cette somme? Je l'ignore".

Et le député de Winnipeg-Nord ajoutait que les communistes possèdent de nombreux édifices dans le Dominion, dont six dans sa circonscription électorale, où ils tiennent leurs réunions, organisent leurs campagnes, distribuent leur littérature, ourdissent leurs plans. Mais là encore, il ne sait comment ils obtiennent leurs fonds.

Assurément, il y a des personnes qui, consciemment ou non, garnissent libéralement la caisse des communistes afin de les aider à répandre leurs doctrines fausses et génératrices des plus effroyables désordres. Naturellement, en agissant ainsi, ces personnes espèrent recevoir tôt ou tard le centuple de ce qu'ils auront fourni à tous ceux qui s'acharnent à la destruction d'un régime qui, malgré certains abus, n'est pas essentiellement mauvais.

Le danger communiste existe. Il prend de jour en jour, une ampleur de plus en plus grande, grâce aux nombreux malaises suscités par la crise présente.

Il est donc nécesaire que tous les amis de l'ordre s'unissent sans délai pour défendre le pays tout entier contre les fauteurs de désordre. Si nous n'agissons promptement, qui sait ce que l'avenir nous réserve.

Le plus grand ennemi du communisme est le catholicisme. Les communistes méprisent l'autorité légitimement établie; les catholiques la respectent librement. C'est donc et surtout chez les catholiques que doivent se recruter les adversaires du communisme. Nos gouvernants peuvent donc compter sur ces derniers pour lutter en faveur du maintien de l'ordre et de la paix, car ceux-ci obéissent à une autorité morale suffisante pour les guider dans la bonne voie.

D'un bout à l'autre du pays, il faut que tous nos gouvernements aident au développement des idées saines dans les milieux sains, en soutenant les groupes ou les organisations qui puisent leurs forces dans la religion et la vraie morale.

Le spectre du communisme est déjà assez grand pour hâter l'union de toutes les bonnes volontés, de toutes les énergies, de tous les députés honnêtes des partis politiques de notre pays. Ce sera le moyen de lutter efficacement contre le mensonge, la duplicité, le crime même, qui sont les armes courantes des adeptes de Lénine ou de Staline et d'assurer le maintien de l'autorité légitime.

Maurice Lavallée.

Le "Droit"

Le 27 mars dernier, le "Droit" célébrait le vingtième anniversaire de sa fondation. Nous nous empressons d'offrir à notre vaillant confrère, organe de la population franco-ontarienne, nos voeux de succès et de longue vie.

A l'instar de tous les journaux indépendants, le "Droit" mérite les témoignages de reconnaissance les plus significatifs pour son excellent travail de défense des intérêts nationaux et religieux de nos frères de l'Ontario.

Pendant vingt ans, il a été sur la brèche, signalant vigoureusement les dangers qui menaçaient nos compatriotes, se réjouissant à bon droit des victoires remportées sur l'ennemi, non sans avoir livré auparavant d'opiniâtres luttes.

"Dès le début de son existence, écrit son rédacteur, M. Charles Gautier, notre journal s'est identifié à la vie même du groupe franco-ontarien dont il a partagé les épreuves, les luttes, les succès. Il a été constamment au service de ses compatriotes. Défendre leurs droits, maintenir vivaces leurs traditions religieuses et nationales, leur être utile en tout, tel a été sa raison d'être, l'unique motif de ses activités. Nous ne croyons pas qu'il ait manqué de courage dans l'accomplissement de son devoir et qu'il se soit montré inférieur à la tâche".

Ce sont des journaux tels que le "Droit" qui doivent être soutenus et encouragés.

Puissent tous nos compatriotes de l'Ontario garder au vaillant défenseur de leurs droits une confiance sur laquelle vingt années de loyaux services lui permettent de compter.

M. L.

Au Manitoba

La question des écoles catholiques du Manitoba a fait couler beaucoup d'encre, occupé les tribunaux pendant plusieurs années et alimenté maintes campagnes électorales. L'un de ceux à qui elle tenait tant à coeur, Mgr Taché, a dit: **"Une question n'est réglée que lorsqu'elle l'est avec justice et équité. Le droit prime la loi, l'équité vaut mieux que la légalité."** Que personne ne soit donc surpris de voir revenir cette fameuse question à la surface. Depuis plus de quarante ans, les catholiques manitobains ont pu subir l'injustice de la loi et le lourd fardeau financier qui en résulte pour eux, mais ils n'ont pas renoncé à faire reconnaître leur bon droit et à obtenir réparation.

Les contribuables catholiques de Winnipeg, Brandon, Portage-la-Prairie, Le Pas, Norwood, Transcona, St. James, East Kildonan, Dunrea, qui soutiennent des écoles paroissiales paient double taxe: taxe des écoles publiques dont ils ne retirent aucun profit et taxe pour le maintien de leurs propres écoles. Mais ce n'est pas tout: les bâtiments et les cours de récréation de ces mêmes écoles sont frappés d'une taxe dont le produit va dans la caisse des écoles publiques. Autrement dit, les catholiques paient une amende du fait qu'ils entretiennent leurs propres écoles. Voilà une façon assez singulière de reconnaître les sacrifices qu'ils s'imposent et les économies sérieuses qui en résultent pour les municipalités et le gouvernement.

Lorsque l'on passe en revue la phase judiciaire de cette fameuse question des écoles, il est impossible de ne pas s'étonner des inconséquences qu'elle renferme et du mépris de la chose jugée qui en marque la peu glorieuse fin. L'Acte du Manitoba consacre le droit aux écoles confessionnelles, auquel tenaient alors protestants et catholiques dont le nombre était sensiblement égal. C'est pourquoi la Cour suprême d'Ottawa casse le jugement de la Cour d'appel de Winnipeg qui ratifiait les lois scolaires de 1890. Mais le conseil privé de Londres, à son tour, donne raison aux juges de Winnipeg, alléguant que les auteurs de l'Acte du Manitoba n'ont pas reconnu le droit aux écoles confessionnelles, comme c'était leur intention de le faire, par suite d'une rédaction défectueuse du texte de leur loi. Un peu plus tard, la Cour suprême du Canada se prononce contre la cause catholique; mais le Conseil privé la trouve fondée en droit et se prononce pour elle! La loi, déclare-t-il, doit être modifiée de façon à enlever tout motif légitime de plainte à la minorité. Fort de l'appui de Londres, le gouverneur général en conseil ordonne aux autorités manitobaines de rendre justice aux catholiques. Celles-ci ne veulent rien entendre. Et c'est, en 1896, le règlement Laurier-Greenway que Léon XIII va déclarer **"défectueux, imparfait et insuffisant."**

N'est-il pas temps de réparer cette longue injustice et de se conformer au jugement du Conseil privé?

On va dire sans doute que le moment est mal choisi pour réclamer un allègement de taxes, à l'heure où la province se débat dans une situation financière inextricable. Mais c'est précisément la crise actuelle qui rend le fardeau des catholiques intolérable et les oblige à faire de nouveau appel à l'esprit de justice du gouvernement et de la législature.

Donatien Frémont, (La Liberté).

En passant

La valeur du crédit soviétique

Pour trouver de nouveaux fournisseurs qui leur fassent crédit, les Soviets se vantent d'avoir toujours fait face à leurs échéances. Ils ne disent pas à quels expédients ils sont réduits pour obtenir des banques le renouvellement des nombreuses traites que leur balance commerciale déficitaire ne leur permet plus de payer.

L'agence économique et financière nous dévoile ce qui suit: "En conséquence des accords financiers conclus entre le Reichsbank et la Banque d'Etat soviétique, celle-ci cède à la Reichsbank la production entière des mines d'or de Sibérie et de l'Oural".

* * *

Témoignages d'ouvriers allemands

Des ouvriers rentrant de Russie viennent une fois de plus de mettre leurs camarades en garde contre les mensonges communistes. La presse allemande a publié leur manifeste, suivi de 24 signatures et de l'indication pour chacun de la durée de son séjour en U.R.S.S. et des fonctions qu'il y a remplies.

Ces témoins affirment qu'en Russie les ouvriers et les paysans sont privés de droits, qu'ils mènent une vie misérable et souffrent de la faim. Il y a en outre beaucoup de chômeurs et point d'indemnité de chômage. "La Russie soviétique est un enfer, disent-ils; pour rien au monde nous n'y retournerons".

* * *

La liberté en Espagne. . .

Une loi en Espagne prive les congrégations du droit commun d'enseigner et de posséder, droit qu'ont les associations civiles, et que les Instituts religieux avaient jusqu'ici exercé, en conformité avec les lois du pays et pour le plus grand bien de ses habitants. Singulière liberté, en vérité!

L'Observateur.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

NOTRE PAYS ET SA POPULATION
vers 1840

LES EMPLOYES DES COMPAGNIES

(suite)

De St-Boniface à Carlton, la route longeait d'abord, en s'en écartant parfois beaucoup, la rivière Assiniboine. Elle passait au Portage la Prairie, traversait la Petite Rivière aux Rapides (Little Saskatchewan river), et rejoignait la rivière Assiniboine au point où cette dernière reçoit du sud son petit affluent la rivière au Castor (Beaver Creek). Là se trouvait le Fort de la Rivière au Castor (Beaver Creek Post), appelé aussi le Fort Ellice, où les voyageurs faisaient halte volontiers. Ce poste, bâit peu après 1821 par la Cie de la Baie d'Hudson, n'avait guère d'autre raison d'être que de fournir du pemmican et de la viande sèche aux brigades qui s'en allaient vers le Nord-Ouest. En 1862, son commerce ayant diminué, il était réduit à une seule habitation; il existait encore en 1869, mais il disparut peu après.

La route, en ce point, bifurquait; une branche continuait dans la direction de l'ouest, suivant la rivière Qu'Appelle; l'autre montait vers le nord, en continuant à suivre l'Assiniboine jusqu'au 51e 45 degré de latitude, où elle atteignait le Fort Pelly. Cette seconde branche était la plus généralement suivie, anciennement du moins. Le Fort Pelly que virent nos missionnaires n'était pas le premier bâti en ce lieu par la Cie des Aventuriers, en 1790, et qui avait été nommé Carlton House ou Fort Assiniboine; ni non plus celui que la Cie du Nord-Ouest s'était empressée d'opposer à sa rivale, et qu'elle avait appelé Malboro House. Ces deux anciens postes, en effet, mal situés, sur un terrain bas et souvent inondé, avaient été remplacés, en 1856-1857, par un nouveau et beau Fort, très bien situé, en un lieu élevé et sablonneux, sur la rive orientale de la rivière. C'était un vaste établissement, protégé par une haute clôture de planches et un puissant bastion, du haut duquel on jouissait d'un magnifique coup d'oeil sur la contrée environnante. M. W. J. Christie, qui l'avait construit, lui avait donné le nom de Fort Pelly.

Passé le Fort Pelly, cette route se dirigeait vers l'ouest, pour atteindre Carlton.

L'autre route, par la vallée de la rivière Qu'appelle, arrivait au fort du même nom, établi au 103e 46 degré de longitude ouest. Ce point étant de de grande importance, les trois Compagnies que nous connaissons y avaient eu des établissements, celle des Aventuriers, depuis 1804; celle du Nord-Ouest, depuis 1808; et, avant elles, la Cie XY, à une date que je ne saurais préciser. De Qu'Appelle, cette deuxième route prenait la direction du nord pour aller rejoindre la première aux environs de la Montagne de Tondre (Touchwood Hills, collines d'amadou).

Avant d'arriver à Carlton, il fallait traverser la branche sud de la Saskatchewan, ou rivière des Gros-Ventres, ce qui ne se faisait que par des moyens de fortune, que nous aurons plus tard occasion de connaître.

De Carlton, la route continuait, dans la direction de l'ouest, au nord de la Saskatchewan, passait entre Battleford et le lac Jackfish, et allait rejoindre la Saskatchewan au Fort Pitt. Là, passant au sud de la rivière, elle se dirigeait vers Edmonton. où elle entrait après avoir de nouveau traversé la Saskatchewan soit aux environs de l'actuel Fort Saskatchewan, soit en face du Fort Edmonton lui-même.

La voie d'eau, de St-Boniface à Edmonton, était plus longue. Elle descendait la rivière Rouge, traversait dans toute sa longueur le lac Winnipeg, puis remontait la Saskatchewan, suivant ses nombreux méandres, non sans obliger les voyageurs à de nombreux et fatigants portages.

* * *

Les employés des compagnies

Cette route fut longtemps la préférée et presque l'unique suivie par les traiteurs de la Cie de la Baie d'Hudson, qui estimaient avec raison trop dangereuse la route des Prairies, jusqu'au jour où les missionnaires eurent adouci les tribus sauvages qui les parcouraient en tous sens.

Pour ces voyages par eau, les Compagnies commerciales, et notamment celle de la Baie d'Hudson qui nous intéresse davantage, avaient besoin de "tout un monde de voyageurs: guides, gouvernails ou pilotes, devants de berges ou de canots, milieux ou rameurs". (Mgr Taché, Vingt années, dans mission des Oblats, t. 8, p. 127). Leur personnel comprenait en outre: des interprètes, des maitres de poste, des apprentis commis (apprentice clerks), des traiteurs-en-chef (chief traders) et des facteurs-en-chef (chief factors) ayant, les uns et les autres, le titre de bourgeois, et enfin un gouverneur.

Chaque Fort était commandé par un bourgeois ou par un commis, selon son importance, et comptait un nombre plus ou moins grand d'employés. Le Fort Carlton, avons-nous dit, n'avait pas moins de soixante-dix hommes, avec une soixantaine de femmes ou enfants, au total 130 personnes environ. C'était l'un des plus importants après les Forts des Prairies ou Edmonton. Le Fort Auguste, de la Cie du Nord-Ouest, comptait, en 1804: "six bourgeois ou commis, dont la moitié étaient de langue française; dix interprètes, tous Canadiens français ou métis partiellement de même descendance; deux guides et quinze contremaitres, de race identique, avec quatre-vingt-douze voyageurs, dont trois seulement portaient des noms anglais avec des prénoms français, ainsi que deux dont les noms étaient iroquois; en tout, cent-vingt-cinq employés, sans compter leurs femmes et leurs enfants. Il y avait en outre un chasseur libre". (R. P. Morice, O.M.I., l'Eglise dans l'Ouest canadien, t. II, p. 17).

Qu'on relise attentivement cette petite statistique et qu'on en remarque bien la date: elle est de 1804 et ne porte que sur 125 hommes et parmi eux elle relève au moins quatre nationalités: des anglais—de langue du moins—, des canadiens français, des métis, des Iroquois. La voilà, dès cette époque, notre population de l'Ouest, avec sa diversité d'origines et sa variété de langues qui lui font un caractère tout à fait à part. Qu'on attende encore en peu, et l'on y verra des hommes venus de tous les coins du monde. En 1869, sur les 4,000 âmes qui formaient alors toute la population blanche de l'immense territoire qui va des grands lacs à l'océan pacifique et de la frontière des Etats-Unis jusqu'à la mer glaciale, Mgr Taché comptait des représentants de quatorze nations civilisées.

Dans cet ensemble, deux éléments dominaient, l'écossais et le Canadien français. Au premier surtout appartenaient la richesse et les places élevées dans la société; au second, la peine et les petits emplois. Mais si on les compare au point de vue de la moralité et, par suite, de la bonne influence sur les sauvages, on devra sans contredit donner le premier rang à l'élément français. Je veux laisser dans l'oubli les horreurs que les bourgeois écossais racontent d'eux-mêmes, pour leur emprunter seulement le bien qu'ils disent de leurs employés canadiens. C'est par eux, en effet, et par eux seuls, que l'on sait ce qui fait le plus honneur à nos gens; qu'ils étaient pour la plupart fidèles à prier chaque jour, qu'ils célébraient dans la mesure du possible les principales fêtes de l'Eglise, qu'ils administraient le baptême aux enfants et aux mourants qui ne l'avaient pas reçu, qu'ils étaient bons pour leurs femmes, même quand ces femmes étaient indiennes. En veut-on quelques exemples? Alexandre Henry, le jeune, note dans sa chronique, au 1er novembre 1800, qu'il "dut donner une goutte à chacun de ses gens, parce que c'était un jour de fête pour eux". Même remarque au 6 janvier 1801, jour de l'Epiphanie. Le 1er novembre 1810, il dit encore: "Les hommes n'ont pas travaillé aujourd'hui.—"C'est aujourd'hui le dimanche de Pâques, d'après les Français", écrit James Mackenzie le 11 avril 1799. Il ajoute avec malice: "La femme de Cadien Leblanc étant tombée malade, Dusablon, bien que le plus bête, fut ordonné prêtre et baptisa la moribonde". Et il a soin d'écrire en français, au milieu de son texte anglais, ce beau qualificatif "le plus bête". Il raconte encore, en en riant sous cape, le fait suivant: "Lambert s'en est allé avec sa "Bona Roba" ramasser de la mousse pour son fils. . . Peu après il est revenu avec une immense charge sur le dos, pendant que Madame se prélassait en arrière, ne portant que son petit marmot, Masquasis, un Indien, le voyant arriver dans cet accoutrement a fait remarquer qu'il ne lui manquait plus qu'un manteau doublé de rouge et frangé de noir pour en faire une femme."—Enfin, qui n'admirerait la délicatesse vraiment chrétienne de cet employé d'Alexandre Henry qui, mourant, fait venir près de lui, son maitre et "lui demande pardon de toutes ses offenses passées"? Il mourut le lendemain, ajoute le journal de ce traiteur", dans les dispositions d'une véritable pénitence".

(A suivre)

Le rapport du C.N.R. à la Chambre

Le déficit net dans les revenus pour l'année 1932 a été de $61,006,919

OTTAWA.—Le déficit net dans les revenus du Canadien National pour l'année 1932 a été de $61,006,919, suivant le rapport annuel du président intérimaire C.-J. Hungerford, déposé sur la table de la Chambre des Communes par l'hon. R.-J. Manion, ministre des Chemins de fer et canaux. La diminution dans les revenus bruts a été de $39,401,567, par comparaison avec l'année précédente, et la réduction dans les dépenses d'exploitation s'est totalisée à $44,104,834, laissant un revenu d'exploitation net de $5,896,433 ou $4,703,266 de plus qu'en 1931.

L'intéret sur la dette consolidée entre les mains du public a été de $56,965,278, et cet intérêt, ainsi que d'autres débits au compte du revenu, donent au réseau un déficit net de $61,006,919, à l'exclusion des intérêts sur les prêts consentis par le gouvernement. Cet déficit net représente une augmentation de $137,124 sur 1931.

Les mesures de Roosevelt

Pour assainir les affaires bancaires et améliorer la situation des chemins de fer

WASHRINGTON.—Voici les grandes lignes des mesures que le président Roosevelt a demandées au Congrès d'adopter pour assainir les affaires bancaires et pour améliorer la situation des chemins de fer:

a) Imposer aux acquéreurs de valeurs la déclaration, sous serment, de leurs bonis et de leurs commissions; imposer une réglementation fédérale aux compagnies de porte-feuille vendant des valeurs au commerce entre Etats; placer les échanges de valeurs sous l'autorité fédérale; rendre plus rigoureuse la surveillance des banques nationales; empêcher la spéculation sur les dépôts des banques; séparer les opérations bancaires commerciales des opérations bancaires de simple spéculation; restreindre l'emploi de capitaux des banques fédérales dans les spéculations.

b) Assurer aux Chemins de fer une aide nationale conditionnée par leur organisation et en tenant compte des employés et de ceux qui ont fait des placements ferroviaires; imposer une réglementation fédérale aux camionneurs qui font concurrence aux chemins de fer; consolidations partout où il n'y a pas concurrence; ferme réglementation des compagnies de porte-feuille ferroviaire.

Condamnation du fascisme

Le parti travailliste et le congrès des unions ouvrières d'Angleterre condamnent le fascisme et le communisme—

LONDRES.—Le parti travailliste et le congrès des unions ouvrières se sont joints récemment pour condamner le fascisme et le communisme et ils ont fait appel aux ouvriers de partout pour renforcir "la puissance politique" du parti travailliste "contre les dictateurs fascistes ou communistes".

Une résolution conjointe des deux corps dit ce qui suit: "Si la classe ouvrière anglaise joue avec l'idée d'une dictature fasciste ou communiste, elle tombera sous une servitude comme elle n'en aura jamais connu. Le travail britannique doit rallier les forces dispersées de la démocratie socialiste dans tous les pays et ici par une ferme discipline et une loyale adhésion à sa foi fondamentale, et indiquer au monde entier le sentier pacifique du socialisme."

Le conseil dit que le "triomphe de la dictature hitlérienne" en Allemagne l'a incité à publier ce manifeste.

Livres nouveaux

Lisez-le et faites-le lire

L'Oiseau Bleu

Numéro de mars

La couverture de ce numéro représente le Métier à tisser, dessin de James McIsaac. Voyez une jeune maman en train de confectionner une pièce d'étoffe du pays. Combien aujourd'hui sont familiers avec les vieilles choses d'autrefois?

Ce numéro plait par la variété de ses articles. Mme Juliette Lavergne, par le récit d'épisodes bien agencées, développe la nouvelle qu'elle publie sous le titre de Fleur de la Prairie. Catherine Tékakwitha, son héroïne, nous apparait déjà comme une chrétienne fervente bien avant que l'eau du baptême ait coulé sur son front.

Mlle Marie-Claire Daveluy retient l'attention des lecteurs par son feuilleton l'Esclave des Agniers. Charlot, le jeune soldat trifluvien, au retour de la chasse, constate la disparition de Lis-en-Fleur enlevée par un sauvage huron. Accompagné d'Algonquins, Charlot se met à sa recherche en se dirigeant vers le fort Richelieu, aujourd'hui Sorel.

La série de Nos chansons populaires s'enrichit de la Chanson de la Mariée, ronde tirée de la collection de E.-Z. Massicotte, illustrée le plus joliment du monde par Louis-Joseph Dubois.

Honoré d'Arles signe un article intitulé: La chasse en beauté et qui se recommande aux professeurs autant qu'aux élèves.

Les tout petits prendront grand plaisir à lire La petite souris grise de J.S.C. et Un trio intéressant de Michelle le Normand.

Compléter ce numéro par les rubriques ordinaires: Le Coin du philatéliste qui établit le bilan des timbres-poste pour l'année 1932 et reproduit de très belles vignettes des dernières nouveautés; le Courrier de la Fauvette, les Cercles des Jeunes Naturalistes, celle-ci dirigée avec tant de compétence par Mlle Marcelle Gauvreau; les Avant-Gardes de l'A.C.J.C., le Questionnaire de la Jeunesse de M. l'abbé Etienne Blanchard qui vous familiarise avec l'automobilisme, etc.

Il ne faut pas manquer de lire l'Histoire de Brisquet, de sa famille et de son chien de Charles Nodier, de l'Académie française, Une belle page d'histoire sur Monseigneur Bourget, les Résultats du Concours mensuel, anecdotes et bons mots.

Que nos propagandistes redoublent d'ardeur dans leur travail et qu'ils ne se laissent pas arrêter dans leur élan par la dépression. L'abonnement à la revue n'est que de 50 sous par année pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la recevoir pendant dix mois, il suffit d'adresser un bon de poste au Directeur de l'Oiseau bleu, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison d'avril

L'article liminaire est un hommage à S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I.

Le R. P. Simard, O.M.I., fait un exposé de grande envergure sur la race et la langue françaises dans l'Eglise du Canada. Avec compétence et pittoresque le R. P. Champagne, P.B., décrit la mentalité du primitif noir. Deux romans canadiens à l'ordre du jour—Dolorès, par M. H. Bernard et Au Cap Blomidon, par M. l'abbé Lionel Groulx—sont analysés avec perspicacité par M. Séraphin Marion. Une forte étude du R. P. St-Denis, O.M.I., est consacrée à une autre question d'actualité: Où en est le protestantisme. Suivent trois articles sur l'histoire: Le fort Sainte-Thérèse (abbé O. Gibeault), Campagne du chevalier d'Iberville à Corlar et à la baie d'Hudson (L. Le Jeune, O.M.I.), Notes ou Prose Non-Fiction (Professeur D. C. O'Grady).

L'éminent philosophe thomiste, M. Jacques Maritain, traite, dans la Section Spéciale, de la philosophie morale adéquatement prise. Un article judicieux sur l'authenticité des reliques (E. A. Dooley, O.M.I.) et quelques pages sur le chant romain (L. David, O.S.B.), terminent la présente livraison.

Revue de l'Université d'Ottawa
Revue trimestrielle

Edition partielle, 512 pages, $2.00

Edition complète (incluant la Section spéciale), 768 pages, $2.60.

Adresse: Le secrétariat, Avenue des Oblats, Ottawa, Ont.

La session provinciale

(Suite de la page 1)

Le paiement de ces taxes arriérées doit se faire le ou avant le 15 décembre de chaque année. Les taxes courantes doivent aussi être payées à ou avant cette date.

A chaque paiement partiel de ces taxes arriérées, on accordera un escompte porté au crédit du contribuable.

Cet escompte pourra varier de neuf pour cent si les taxes consolidées sont pour une période de moins de trois ou de plus d'un an et de 26 pour cent si ces mêmes taxes s'étendent sur une période de six années ou plus.

Il est bien attendu que si un contribuable ne paie pas ses taxes courantes ajoutées aux taxes payées par versements périodiques, il ne pourra profiter des privilèges tels que stipulés dans cette loi.

M. L. A. Giroux demande au gouvernement d'instituer une enquête sur la "Co-operative Credit Society de Minburn-Innisfree

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, a demandé au cours d'une session du comité des comptes publics une enquête des affaires de la Minburn Innisfree Co-operative Society, réclamant en même temps que l'on produise tous les papiers et les documents qui s'y rapportent.

Les rapports de l'impôt sur le revenu

Le gouvernement veut connaître ce que contient le rapport de l'impôt sur le revenu fédéral, car il vient de présenter un bill à cet effet. Jusqu'à cette année, les rapports de l'impôt sur le revenu étaient tenus secrets; il n'en sera plus ainsi si d'après le nouveau bill, la province fait des arrangements avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, lesquels seront mutuels et permettront aux percepteurs de l'impôt d'un gouvernement d'étudier les rapports d'un autre gouvernement. Si le bill est adopté, ceci veut dire que les percepteurs de l'impôt du revenu de cette province auront le droit d'examiner les retours faits par les résidents de cette province au département de l'impôt fédéral du revenu.

Un déficit de $1 million au ministère du réseau téléphonique

Le réseau téléphonique provincial est loin d'être une source de richesses pour le gouvernement. En effet, l'hon. premier ministre a déclaré que le déficit probable pour l'année fiscale qui s'est terminée vendredi se chiffre par près d'un million de dollars. La Chambre a adopté les estimés d'un montant de $2,888,720 requis pour l'administration du réseau téléphonique durant l'année fiscale 1933-34.

Révision des lois électorales

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement se propose de reviser les lois électorales avant la prochaine session de la législature. L'hon. M. Brownlee a fait cette déclaration en marge des explications fournies par M. Hugh C. Farthing, député conservateur de Calgary, qui présentait un bill à l'effet d'accorder ou de faciliter aux patients des hôpitaux le privilège de voter.

Adoption du budget

La législature a adopté le budget de l'année fiscale 1933-34. Les estimés budgétaires se chiffrent par $20,112,-289 et représentent une diminution de $2,921,282 sur ceux de l'année fiscale 1932-33. Comme on le sait, le budget compte à la fin de la présente année fiscale sur un surplus de $9.700. On s'attend à ce que le déficit pour l'année fiscale qui vient de s'écouler soit considérable.

Il est rumeur que la législature proroge samedi.

La session fédérale

(Suite de la page 1)

poursuivra avec les Etats-Unis les négociations dont il est actuellement rumeur, et que nous verrons se conclure un accord de réciprocité avec le pays voisin, maintenant qu'une nouvelle administration y a pris le pouvoir".

"Le projet du gouvernement concernant la création d'un fonds de stabilisation agricole n'est pas sérieux en théorie. Mais s'il doit être établi, qu'il s'étende au moins à tous les produits naturels, y compris le bois, le blé, le charbon, les pommes et le beurre. Rien ne garantit les avantages qu'en retirera le producteur. Je crois de fait que l'exportateur empochera les paiements qui seront effectués par le fonds central et que le consommateur du Royaume-Uni profitera de prix réduits."

La politique tarifaire du gouvernement fut une des principales cibles pour le colonel Ralston. "Le Canada, dit-il, fut l'une des nations à déclancher la politique du tarif élevé, et à titre de représailles, les Etats-Unis imposèrent un droit de $3.00 le pied sur le bois canadien, et la présente taxe sur le sucre est une conséquence directe de la politique du gouvernement qui consiste à assécher le commerce et diminuer nos revenus nationaux".

L'hon. M. H. H. Stevens

Poursuivant le débat sur le budget à la Chambre des Communes, l'hon. M. H. H. Stevens, ministre du Commerce, a défendu d'une manière générale les politiques commerciale et fiscale du gouvernement Bennett, et suggéré en même temps que tous les partis coopèrent pour résoudre les problèmes actuels du pays.

"Les exportations du Canada, dit le ministre, se maintiennent assez bien sous le rapport du volume. De nouveaux marchés sont ouverts, principalement en différentes parties du Commonwealth, et le fonds de stabilisation agricole du gouvernement représente des millions de dollars pour les producteurs qui exportent vers le Royaume-Uni. Dans le domaine domestique, l'intervention du gouvernement dans le "hedging" du blé a empêché la Bourse des Grains de Winnipeg de tomber à des paliers de 30 cents, et ce sans faire perdre un dollar au Trésor national.

"Le tableau pour nous peut en ce moment ne pas être particulièrement rose, mais comme peuple, comme nation entre plusieurs, je crois que les Canadiens ont le droit de considérer l'année écoulée avec un certain degré de satisfaction, et d'envisager l'avenir avec optimisme.

"Si nous envoyons sur les marchés mondiaux une quantité de produits Canada a augmenté ses exportations à ce que nous envoyions auparavant, je crois que l'on peut dire que notre commerce n'est pas en trop mauvais état. Depuis 1932, le Canada a augmenté ses exportations de $17,300,000 à neuf pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie, l'Espagne et les Pays-Bas. Dans le Royaume-Uni, le Canada a augmenté le volume de ses exportations dans 25 ou 30 lignes, dont le blé, les fruits en conserve, l'avoine, la farine, le tabac, le bacon, le jambon, le fromage, les volailles et le bois. La diminution des exportations canadienne en 1932, basées sur les prix de 1930, et comparées à cette année-là, n'a été que de cinq pour cent. C'est là une bonne preuve que nous soutenons notre commerce avec l'extérieur. De plus, le commerce canadien avec l'empire augmente continuellement. En 1929, 19.8 pour cent des importations canadiennes provinrent de l'empire britannique, en 1932, 28.3 pour cent. Pareillement, en 1929, 33.4 pour cent de nos exportations s'en allèrent dans l'empire, et en 1932, 44 pour cent. Nous voyons se manifester de toute évidence les résultats de la conférence impériale de l'été dernier".

"En combattant le budget Rhodes, dit le ministre en terminant, les libéraux s'opposent à la réduction de la livre sterling pour fins douanières, au fonds de stabilisation agricole, à la réduction du tarif sur trente items, à l'augmentation de l'impôt sur le revenu, à l'ajustement de la taxe des ventes, à la taxe du sucre et à la taxe sur les obligations détenues hors du Canada."

Recueillant sept votes progressistes, le gouvernement Bennett a obtenu une majorité de 43 lorsque la Chambre a voté le bill de l'aide au chômage. Cette mesure fixe à $20,000,000 le maximum d'argent à être affecté aux secours directs, permet au gouvernement de prêter de l'argent aux provinces et aux corporations, et autorise l'administration à prendre les mesures voulues pour assurer la paix, l'ordre et la bonne gouverne du pays", quand le parlement ne sera pas en session.

La suspension du rachat en or des billets du Dominion

Nous ne faisons que ce qui a été accompli en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, a déclaré à la Chambre des Communes, l'hon. E. N. Rhodes, ministre des Finances, en proposant la seconde lecture du bill ministériel amendant le Dominion Notes Act.

Ce bill permet au gouvernement de suspendre le rachat en or des billets du Dominion. Il stipule que le gouverneur-en-conseil peut, de temps à autre, et pour une durée qu'il jugera désirable, suspendre le fonctionnement de la loi en vertu de laquelle les billets doivent être rachetés en or.

—oOo—

L'Argentine vend du blé en Orient

Elle s'ouvre un marché qui lui avait été fermé auparavant

OTTAWA.—Le correspondant du Bureau fédéral de la Statistique, à Buenos-Aires mande que pour la première fois dans l'histoire, la république a réussi à expédier de gros chargements de blé en Orient.

Jusqu'à présent, le commerce asiatique semblait hermétiquement fermé à l'Argentine, et réservé plutôt à l'Australie, au Canada et aux Etats-Unis.

Le mois dernier, près de 2,986 boisseaux de blé ont été chargés à Buenos-Aires pour l'Orient. Auparavant, les tarifs du transport étaient désavantageux aux marchands, mais aujourd'hui ils sont bien réduits, et rendent possible un commerce qui n'existait pas autrefois.

—oOo—

NEODESHA, Kansas.—Treize personnes ont été tuées ou blessées dans la chute d'un grand avion à Néodesha vendredi matin. L'avion venait de Tulsa, Oklahoma. Il y avait à bord quatorze personnes, dont tous les membres du club de balle au panier Canadian Toilers de Winnipeg.

NOUVELLES DE L'A. C. F. A.

Liste des pourcentages des objectifs

Du 1er janvier au 31 mars 1933

	%
Athabasca	100
Cluny	100
McLennan	70
Villeneuve	29
Picardville	28
Lafond	27
Lamoureux	27
Ste-Lina	20
Beaumont	19
Morinville	15½
Falher	14
St-Edmond	14
Tangent	13¾
Brosseau - Duvernay	8
Bonnyville	......
Calgary	......
Castor	......
Donnelly	......
Chauvin	......
Girouxville	......
Immaculée Conception	......
Lac Froid	......
Lac la Biche	......
Legal	......
Notre-Dame de Savoye	......
Pincher Creek	......
Rabah	......
Red Deer	......
Rivière qui Barre	......
Saint-Albert	......
Saint-Charles	......
Saint-Edouard	......
Saint-François	......
Saint-Joachim	......
Saint-Joachim	......
Saint-Paul	......
Saint-Vincent	......
Spirit River	......
Végreville	......
Vimy	......

CLYDE

Le restaurant qui avait été dirigé par Mme Achille Fortier et qui avait été fermé depuis sa mort, a été rouvert par la famille Anger. Nous souhaitons bon succès à cette famille entreprenante.

Mlle Joséphine Anger est revenue de Picardville et réside maintenant chez ses parents.

La mère de Mme Paul Devin, Mme Carlson qui souffre depuis longtemps d'une maladie incurable a été transportée à l'hôpital Royal Alexandra pour y suivre un nouveau traitement. Nous espérons que cela améliorera son état.

M. Alphonse Brault, qui a eu le malheur de tomber et de se blesser doit se rendre à l'hôpital pour y être soigné. Nous lui souhaitons prompte guérison.

M. l'abbé O'Mally a appris que son parent, qui est aussi un abbé O'Mally, vient de mourir à Winfield, Mass., à l'âge de 73 ans, après une carrière utile et bénie. R.I.P.

Il y aura un thé donné sous les auspices de la Ligue Catholique et organisé par Mme Moffat le samedi saint de 3 h. à 5 h. On espère qu'il y viendra beaucoup de monde.—Corr.

LEGAL

L'événement sensationnel de la semaine dernière fut notre réunion du mercredi, 29 mars, dans le but de prévenir nos gens contre la propagande néfaste du communisme. Elle était sous la présidence de M. le curé. Deux conférenciers étaient au programme, MM. Paul Jenvrin, agent consulaire de France, et Patrick Dunne, avocat, mais d'autres furent invités à prendre la parole, M. l'abbé J. Stacey, curé de St-Charles, et MM. O. St-Germain, député du comté, et Jos. Julien, membre de l'Exécutif de l'A.C.F.A. L'assistance, au nombre de 500 personnes au moins, écouta les orateurs avec la plus grande attention. Il n'y eut qu'un mot, crié du fond de la salle, mais l'interrupteur fut de suite mis à la raison. Les discours terminés, il fut permis à qui que ce soit de demander des questions ou de poser des objections; un seul prit la parole et la question fut aussitôt résolue. Nos adversaires auraient voulu qu'un des leurs, un étranger, fut autorisé à exposer la thèse communiste; ce leur fut refusé. La réunion débuta par "O Canada" et se termina par le chant "Dieu sauve le roi". Il y eut aussi des intermèdes musicaux: violon par Roger Carrière, solos de chant par MM. Noël Chalumeaux et Joseph Préfontaine, Mme Dr Riopel accompagnait au piano.

Notre partie de cartes de dimanche dernier fut le meilleur succès de la saison. On joua au smear, le grand jeu à la vogue. Les prix étaient superbes. Les gagnants pour les dames furent, 1er, Mlle Anna Guimont, 2ème Mlle Antoinette Lavoie; pour les hommes, 1er Théodore Garneau, 2ème Théodore Casavant. Les prix de consolations furent décernés à Mlle Léona Proulx et Léo Garneau. Un grand nombre de personnes ne jouaient pas et n'étaient venues que pour les vues animées, qui représentaient Maurice Chevalier dans la comédie Le grand étang.

Denis Boisvert a transporté sur sa terre de Diligence, sa maison du village qui était vacante, et qui doit remplacer celle qui fut incendiée l'automne dernier. Il fallut faire deux voyages, car la bâtisse de grande dimension, dût être séparée en deux.

Georges Montpetit s'est rapproché du village de près d'un demi-mille. La grande écurie est déjà en place, ainsi que les autres bâtiments de ferme. Il ne reste plus que la maison à déplacer.

M. et Mme Wilfrid Fortin ont été appelés à Wanham, Rivière la Paix, où réside avec sa famille M. F. Girard, frère de Mme Fortin. Celui-ci est dangereusement malade et son cas est désespéré.

Les quatre enfants de M. et Mme Aldéric Trudeau, les deux aînés et les deux avant-derniers, partis depuis dix-huit mois chez des parents de la province de Québec, sont revenus, lundi de cette semaine. Ce fut une surprise de les revoir.

Baptême. Conrad Joseph Henri, né de Sarto Laframboise et Juliette Proulx. Parrain et marraine, M. et Mme François Caouette, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

MORINVILLE

Dimanche, le 2 avril, une agréable fête de famille réunissait les enfants de M. et Mme B. Croisetière pour fêter trois anniversaires: celui de Mme B. Croisetière, Mme J. Latour, et le jeune Lucien Robert. En leur honneur un bon diner fut donné chez Mme R. Robert.

Un joli petit programme de chant, de musique et de déclamation, et même une petite comédie fut donné par les petits enfants ainsi que Mlle Thérèse et Eveline Pelletier, et Martiette Béland.

Les héros de la fête furent agréablement surpris et touchés d'une si aimable délicatesse. On se sépara après s'être bien régalés de bonnes choses que Mme B. Croisetière nous servit.—Comm.

MORINVILLE

Le printemps nous est arrivé depuis quelques jours et le soleil nous caresse de ses chauds rayons. Il fait fondre la neige et plusieurs de nos champs sont découverts complètement. Voici maintenant qu'un vent chaud se met de la partie et la fonte n'en sera que plus rapide. Le grand chemins est fermé aux camions, à partir de Morinville vers Athabasca et Barrhead. C'est une mesure de prudence que le gouvernement prend à cette saison de l'année afin de ne pas trop endommager les routes qui ont été améliorées aux frais du public.

Nous avons appris avec peine la mort de notre ancien député au fédéral, l'hon. Frank Oliver. Les anciens se rappellent sa figure faite de bonté et de franchise. C'était là la disposition particulière de ce brillant ministre de Laurier à qui il fut toujours fidèle, même au temps où tant de ses partisans le laissaient pour joindre le gouvernement unioniste. Edmonton lui doit son développement merveilleux et nul doute elle tiendra à lui faire des funérailles grandioses.

Nous n'avons pas été trompés dans notre attente du concert donné à la radio par la famille Pepin. C'était tout simplement merveilleux et la demi-heure s'est passée de manière inaperçue. Les différents numéros ont été fort bien rendus et nous en félicitons M. Pepin et ses enfants.

Que sera le concert de ce soir? Nous le saurons bientôt.

Nous recevons des nouvelles encourageantes de nos malades aux hôpitaux d'Edmonton. Le jeune Boissonneault nous est revenu avec une jambe en voie de guérison. Mme Ferguson a réintégré son domicile en compagnie de M. Ferguson, junior. L'on nous dit que Mme J. Schaeffer nous reviendra bientôt et cette fois pour tout de bon. Dame K. Tailleur se rétablit lentement mais surement et Dame Eddie Brennies vient justement de subir son opération avec toute chance de succès complet. Donc les nouvelles sont bonnes pour tous et nous nous en réjouissons avec les malades et ceux qui leur sont chers.

Nous avons eu dimanche dernier, notre soirée au profit de l'A.C.F.A. Beaucoup de monde s'était rendu pour l'occasion et l'on y voyait plus d'une figure nouvelle. Toutes les tables se remplirent et l'on joua, les uns au euchre, les autres au whist, avec beaucoup d'entrain. Vint ensuite un court programme de deux numéros, une chanson par M. Louis Turgeon que l'on aime toujours à entendre et un drill préparé avec beaucoup de grâce par Mlle Clyna Morin. Enfin, il nous fut donné d'entendre M. St-Germain, notre populaire député à la Chambre locale. Il nous dit son dévouement à la cause du français et son attachement à l'Association. Il fut suivi par M. J. Julien qui avait bien voulu venir d'Edmonton pour plaider la cause de notre organisation nationale et il le fit de main de maitre. On l'écouta avec beaucoup d'intérêt et nous avons reconnu en lui un canadien qui fait honneur à sa race. Il nous avait amené le secrétaire général de l'Association, M. Belhumeur. Ce dernier termina la soirée en nous parlant du travail accompli par l'A.C.F.A. depuis le commencement, et il n'en fallait pas moins pour nous convaincre qu'elle était absolument nécessaire pour le bien des nôtres. Que de causes ont été gagnées parce que défendues par un corps en éveil, que de misères ont été secourues parce que connues par des frères aux aguets, que de petits canayens ont conservé la langue des aïeux parce que l'A.C.F.A. a institué les concours de français. C'est donc dire que M. Belhumeur a remporté un franc succès auprès de tous et nul doute le cercle local n'en sera que plus encouragé dans son travail.

L'on nous a remis tout dernièrement l'état financier du district municipal de Ray. Ce rapport est complètement bilingue et c'est ce dont nous félicitons M. Ephrem Rousseau, le délégué de Morinville. Sans aucun doute nos cultivateurs de langue française seront enchantés de lire ce rapport dans leur langue maternelle et nous aimons à croire que ce bel exemple de fierté nationale sera suivi par d'autres, quand l'occasion s'en présentera.

L'Amicale de notre couvent aura sa réunion mensuelle vendredi prochain et l'on compte pour l'occasion sur une nombreuse assistance. Dimanche prochain les élèves de notre couvent et ceux de l'école Thibault donneront une séance pour fêter le patron de notre pasteur, la Saint-Maxime. L'on s'y prépare avec grand soin et nous sommes assurés d'avance que ce sera un succès complet. Donc à dimanche prochain, soyons fidèles au rendez-vous et allons applaudir nos jeunes.

Baptême. Joseph Hormidas Noël, enfant d'Edouard Meunier et de Vitaline Boissonneault. Parrain, H. Boissonneault, jr., marraine, Tarcienne Boissonneault.—Corr.

—oOo—

Se sent bien maintenant

"Pendant longtemps j'ai ressenti des douleurs à l'estomac; j'avais des crises de vomissements et les forces m'abandonnaient," écrit M. Henry Kretlo de Baltimore, Md. "Après avoir vainement essayé de nombreux remèdes j'eus recours au Novoro du Dr Pierre. Les douleurs disparurent graduellement et je repris du poids. Je vais maintenant très bien." Ces remarquables résultats obtenus par cette préparation de plantes sont dus à son effet bienfaisant sur le procédé de digestion et d'élimination. Le Novoro n'est pas un médicament de droguistes mais il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Lauréats du mois de mars

JUNIORAT SAINT-JEAN

	EXCELLENCE	CONDUITE	APPLICATION
Préparatoire			
1er	A. Bouchard, Doussal, Alta.	A. Nobert, St-Charles, Alta.	A. Nobert, St-Charles, Alta.
2ème	R. Meunier, Thérien, Alta.	R. Bec, Edam, Sask.	R. Bec, Edam, Sask.
Eléments latins			
1er	J. L. Meunier, Morinville	M. Mahé, Ste-Lina, Alta.	A. Bérubé, Beaumont, Alta.
2ème	G. Nobert, St-Charles, Alta.	E. Gaboury, Spirit River	J. L. Meunier, Morinville
Syntaxe			
1er	P. Bisson, Wainwright, Alta.	A. Morin, Legal, Alta.	E. Douziech, St-Charles, Alta.
2ème	P. Guy, Morinville, Alta.	E. Douziech, St-Charles, Alta.	A. Huet, St-Louis, Alta.
Méthode			
1er	G. Diamond, Cowley, Alta.	G. Diamond, Cowley, Alta.	G. Diamond, Cowley, Alta.
2ème	U. Loiselle, Ponteix, Sask.	M. Léonard, St-Albert, Alta.	G. Leduc, Morinville, Alta.
Versification			
1er	A. St-Amant, Jack Fish Lake	A. Tétreault, Végreville, Alta.	J. Bru, Jack Fish Lake, Sask.
2ème	J. Bru, Jack Fish Lake, Sask.	J. Bru, Jack Fish Lake, Sask.	B. Gagnon, St-Paul, Alta.
Belles-Lettres			
1er	A. Charron, St-Paul, Alta.	A. Duhaime, Jack Fish Lake	A. Duhaime, Jack Fish Lake
2ème	L. Protti, Luscar, Alta.	E. Forestier, Duck Lake, Sask.	A. Charron, St-Paul, Alta.

VEGREVILLE

Nous avons eu l'honneur, il y a quelques jours d'avoir au milieu de nous MM. Belhumeur, Julien et Despins. Ils sont venus avec l'intention d'organiser un cercle de Canadiens français de l'Alberta. L'assistance a été aussi bonne que l'on pouvait désirer. Les officiers suivants furent élus: Président, M. Delphis Bienvenu, vice-prés., M. Hermidas Dubuc, sec.-trés., Mme R. Lafleur; conseillers: Dr Couillard, Mlle L. Vanderaegen, Lionel Forcade, Jos. Dubuc, E. Belisle.

De nouveau nous attendons la visite de ces messieurs. Il fut décidé que les assemblées auraient lieu le premier mardi de chaque mois.—Corr.

DONNELLY

Mercredi, le 22 mars, les paroissiens de Donnelly avaient l'insigne honneur de saluer S. Exc. Mgr Guy, et son secrétaire, M. l'abbé Charest, tous deux venus pour nous égayer au moyen d'une représentation de vues animées.

Vers 4 h. de l'après-midi, il y eut réception en l'honneur de Sa Grandeur, par les élèves de l'école, après laquelle (M. l'abbé Charest, ayant complété l'installation nécessaire à la séance cinématographique), eut lieu la représentation pour les enfants. Il faisait bon voir le plaisir goûté par ces jeunes à mesure que se déroulaient sous leurs yeux émerveillés, les verges de gravures vivantes, représentant tantôt une histoire intéressante, tantôt un paysage instructif.

La représentation terminée, M. P. Emile Maisonneuve adressa quelques mots de remerciements à notre bon évêque ainsi qu'à M. l'abbé Charest, qui pendant plus d'une heure n'avait cessé de voir au bon fonctionnement de la mystérieuse machine.

Dans la soirée ce fut au tour des grandes personnes de profiter de la bonne aubaine. Une foule nombreuse se rassembla donc dans la salle paroissiale et fut agréablement entretenue.

Jeudi matin, Monseigneur célébrait le saint sacrifice dans la chapelle du couvent, au cours duquel les enfants firent entendre des chants pieux. Sa Grandeur et son dévoué secrétaire partirent pour McLennan dans le courant de l'avant-midi.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre haute appréciation de cette marque de bonté de notre premier pasteur, et d'espérer qu'il ne tardera pas à revenir, ainsi que M. l'abbé Charest; nous savons gré à ce dernier du temps qu'il a si gracieusement mis à notre disposition à cette occasion, et du travail qu'il s'est imposé, conjointement avec notre bon M. le curé, pour nous récréer.

Départ pour l'hôpital de McLennan. Mlle Rose Boulet, élève de 11ème année et interne au pensionnat, dut être transportée à l'hôpital de McLennan jeudi. Des nouvelles récentes nous rassurent sur son état. Espérons qu'elle sera bientôt remise et capable de continuer ses études.

Décès. Il nous fait peine d'enregistrer ici le décès de l'enfant bien-aimé de M. et Mme Léopold Roy, de notre village. Nos sympathies au papa et à la maman ainsi éprouvés.

Dimanche, le 26 mars, après la grand'messe eut lieu l'élection des officiers des clubs de grands récemment formés dans notre district, sous la direction de M. E. Cimon. Furent élus, président, vice-président et secrétaire pour le club de blé: M. Albert Brisson, Henri Mailhot, Martin Albert. Pour le club d'avoine: M. Bernard Beauchemin, Philippe Fournier, P. Emile Moisonneuve.—Corr.

LEGAL

Résultats des examens français pour le mois de mars.

Ecole Diligence

Grade VII. Jean-Paul Trudeau, 75; Simone Montpetit, 69.

Grade VI. Phyllis Préfontaine, 80; Yvette Auger, 77.

Grade V. Rose-Eva Préfontaine, 94; Annette Montpetit, 71.

Grade IV. Laurenzo St-Jean, 92; Gérard Trudeau, 86; Albert Henry, 86.

Grade III. Emile Préfontaine, 91; Philippe Caouette, 81.

Grade II. Cécile Caouette, 95; Hercule Trudeau, 89.

Grade I. Yvonne Préfontaine, 88; Gaitanne Labelle, 87; Jeanne Préfontaine, 84.

Mlles Laplante et Vaugeois, institutrices.

MORINVILLE

Chronique de l'Amicale

Nous prions nos chères anciennes de se rappeler que la réunion mensuelle a lieu vendredi, le 7 avril. Après l'introduction musicale par Mlle Lucile Boyer, les nombreuses actrices interprèteront leur rôle respectif tel que réparti par Mme A. Riopel. D'autres officières se chargeront de distribuer quelques miettes de l'Evangile et de passer aussi en revue quelque tradition nationale.

Nous comptons voir de nombreuses amicalistes à la fête de Mgr Pilon, le Modérateur du cercle. Le concert traditionnel se donne à la salle paroissiale, dimanche, le 9 avril, à 8 h. du soir. Accourez toutes au rendezvous.

Amicaliste.

La vie en Alberta

JOUSSARD

Bel acte de bravoure. Octave Boily, à peine âgé de 10 ans, accomplit dernièrement un acte de bravoure. M. Willie Thibault de Driftpile, travaillait à Joussard et demeurait chez M. Jos. Boily.

Par hasard, Octave, enfant de M. Boily, était monté, ce jour-là, chez Mme Thibault y faire une commission. Mme Thibault l'avait gardé passer la nuit à cause des huit longs milles qu'il avait parcourus à travers bois, pour arriver jusqu'à elle.

Pendant la nuit, se sentant subitement malade, Mme Thibault éveille le jeune Octave et lui dit qu'elle est gravement malade et qu'elle regrette l'absence de son mari ou de proches voisins; le plus près se trouve à trois milles de distance.

Comment l'enfant n'en connait pas le chemin, sans hésiter, il entreprend malgré le consentement de Mme Thibault, d'aller chercher son mari. Après avoir chauffé le poêle, et s'être habillé chaudement guidé par la faible lueur d'un fanal il reprend le chemin qui le conduisit chez lui, à travers bois, en moins de 3 heures.

A M. Thibault et à ses enfants étonnés, il raconte son aventure. M. Thibault s'empressa de retourner chez lui, secourir sa femme, qui sans l'intrépidité de cet enfant aurait peut-être été encore sept ou huit heures sans aucun aide.

Ce beau geste prouve bien que le vieux sang français coule encore dans les veines de nos petits canadiens et qu'ils n'attendent qu'une occasion pour le montrer. Félicitations à ce digne fils de nos vaillants ancêtres.

Allées et venues. Dimanche, le 26 mars, Mlles Marie-Anne Fortin, Cécile et Lumina Gauthier, leur frère M. Wilfrid Gauthier de Grouard, étaient en promenade à Joussard, chez M. Arthur Fortin.

Une petite soirée fut donnée en leur honneur. On remarquait parmi les invités: Mlles Cécile et Lumina Gauthier, de Grouard, Germaine, Marie-Ange et Yvonne Fortin, Marie-Anne Carrier, Simone Ouellette, de Driftpile, Phyllis et Aline Hubert, et Rosalie Hamelin. MM. Wilfrid Gauthier, de Grouard, Orel, Wellie et Antonio Charrois, Joseph et Georges Dalton, J. Lamothe, J. Nobert, Ferdinand Turcotte, Dan Cunningham, Armand Chrétien et Ferdina Saint-Louis, Léonard Lamoureux, Julien Carrier et Alibrdge Ouellette, de Driftpile.

On se retira à une heure assez avancée après avoir bien chanté, ri et joué toute la soirée et se promettant bien de se réunir de nouveau à Pâques si les chemins le permettent.

Le R. P. Giroux était de passage à Joussard, mardi dernier, le 27 mars, heureux de revoir sa chère mission St-Bruno et les nombreux amis qu'il y a laissés.

Mercredi soir, S. Exc. Mgr Guy, accompagné de M. l'abbé Charest, nous accordait le privilège d'assister à une soirée de vues animées.

Je me fais l'interprète de tous les assistants pour le remercier de ces trop courtes heures d'amusement et d'instruction que tous apprécièrent à leur juste valeur.

M. L. Lamothe, ingénieur de l'école St-Bruno, est allé visiter son frère Englade à Grimshaw, et nous est revenu nous rapportant de bonnes nouvelles.

M. Lamoureux est parti dernièrement pour Edmonton, où il doit subir un examen médical.

Mme Fr. Escallier nous a quittés mercredi, le 28 mars, pour Legal, d'où elle ne reviendra qu'en juin prochain.

Muguette.

PLAMONDON

Baptême. Le 26 mars, Joseph Rosaire, enfant de M. et Mme Frédéric Plamondon. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Plamondon.

Dimanche, le 26 mars, le R. P. L. Pilon, O.M.I., de la mission du Lac la Biche, chanta la grand'messe à Plamondon, et donna le sermon. M. le curé était allé chanter la messe à l'école Québec.

Le même jour, dans la soirée, eut lieu un concert donné principalement par les jeunes gens H. Bélanger, E. Plamondon et R. Piquette, et aussi quelques petites filles.

Notre excellente garde-malade, Mlle A. Cyr, est trouvée très utile, si l'on en juge par le nombre et la satisfaction de ceux qui l'emploient.

Mme Gilbert Ladouceur, malade depuis deux mois, est décédée le 24 mars, et fut inhumée au cimetière de la mission, le 27.

Le 31 mars, la colonie de Gourin, dans la partie ouest de la paroisse, se rendait à l'église, ainsi qu'un bon nombre de Plamondon, pour commémorer l'anniversaire de la mort de Mme Joseph Cospérec, née Uliac.

—Corr.

—oOo—

Soins superflus

Madame.—Mais vous avez fait cuire les poissons sans les laver.

La cuisinière.—Mais pourquoi, ils ont passé leur vie dans l'eau.

A nos abonnés

Avez-vous remarqué la date d'échéance de votre abonnement sur la bande jaune de votre journal, en première page?

Elle vous indique si vous êtes en règle ou en retard.

Nous avons envoyé à tous nos abonnés un avis demandant de faire remise du montant dû. La somme est minime et nous croyons qu'avec un peu de bonne volonté tous peuvent se mettre en règle. Nous considérons votre empressement à solder cette petite somme comme une appréciation de notre journal.

Comme excuse, avec les regrets de ne pouvoir continuer à recevoir le journal, on évoque presque toujours la dépression générale, la dureté des temps, le manque d'argent, etc. Au journal nous ne sommes pas exempts de ces difficultés, même, nous en ressentons davantage les effets. Si une petite somme individuelle est difficile à trouver, qu'est-ce de plusieurs petites sommes?

Pour peu que les conditions continuent, nous serons forcés de discontinuer l'envoi du journal aux retardataires. Nous épargnerons ainsi les frais extra d'impression et des dépenses d'expédition.

Nous sommes cependant disposés à faire des concessions pour les arrérages si vous continuez à recevoir le journal et payez votre abonnement jusqu'à janvier 1934.

Prière de répondre à ces avis dans le plus bref délai afin que nous puissions mettre nos listes en ordre.

La Survivance.

McLENNAN

Le 19 mars avait lieu une partie de cartes au profit de l'église. Elle était sous la direction de Mlles Mina Gaucher, Bertha Marcoux, Hélène Bisson, Carmela Chateauneuf et Carméline Larivière. Le premier prix des dames fut gagné par Mme E. Dubrule et le prix de consolation par M. H. Guénette et le prix de consolation par le R. P. Demers. Nous remercions ces jeunes filles de leur dévouement.

Le 21 mars, quelques amis se réunissaient chez M. Arthur Labbé pour fêter l'anniversaire de Mlle Béatrice Chateauneuf, sa mère. On s'amusa bien et les bons souhaits ne firent pas défaut, ainsi que quelques cadeaux qui furent bien appréciés.

Le 23 mars avait lieu dans notre église une représentation de vues animées sous la direction de M. l'abbé Charest. Cette représentation est due à une délicatesse de Mgr Guy qui toujours sait se dépenser pour le bien de ses fidèles. Par ces temps de dépression et de trouble, c'est un réconfort de recevoir la visite du premier pasteur du diocèse et sa visite fait toujours un grand bien car il s'intéresse à nous tous et ses conseils sont dictés par son coeur d'apôtre, et le mieux que nous pouvons faire c'est de les mettre en pratique.

M. et Mme Edouard Lemoine font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 26 mars et baptisée sous les noms de Marie Marguerite. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lalonde, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

Mardi dernier nos distingués visiteurs revenaient de St-Augustin en route pour Grouard. Ils ont passé la nuit au presbytère.

Le R. P. Olinsky, père basilien, a passé quelques jours au presbytère. Le bon Père en a profité pour aller dire la messe à Kathleen pour permettre à ses ouailles de faire leurs Pâques.

Nous sommes inondés par l'eau. On se demande si cet état de choses va se continuer encore bien longtemps. Notre gouvernement provincial devrait y voir et faire en sorte que nos édifices religieux soient abordables car pour le moment tels qu'ils sont les abords de notre église sont un vrai lac; il va falloir apprendre la natation pour y parvenir et par cette eau qui provient de la fonte des neiges ce sera un vrai bain glacial. Avis à nos députés de lire cette petite note en se récréant et de prendre la résolution d'y voir afin que l'année prochaine nous n'ayons pas à revenir sur cette remarque.—Corr.

—oOo—

Déclaration

L'amoureux.—Je. . . vous. . . . aime.

L'amoureuse.—Oh! redites-le moi encore.

L'amoureux.—Mais pourquoi?

L'amoureuse.—J'aime voir remuer votre pomme d'Adam quand vous dites "je vous aime."

McLENNAN

"Mon carnet"

Rien de plus admirable que l'harmonie des lois qui régissent l'univers. Oh! comme le Créateur fait mouvoir avec régularité le globe terrestre qui successivement ramène les jours, les mois et les années! Au bonhomme hiver, succède monsieur printemps, accueilli et salué avec joie par tous, mais surtout par ces chers patients de nos hôpitaux qui ont besoin de chauds rayons du soleil. Oh! profitez bien, chers malades de la saison printanière, distributrice d'espoirs et de forces; profitez du repos, du calme qu'offre l'hôpital, bénéficiez de ses soins nombreux et appropriés, et là, ayez en la certitude, vous trouverez un soulagement à tous ces maux physiques qui se rencontrent inévitablement sur le chemin de la vie.

De nouveaux malades ont été admis à l'hôpital du Sacré-Coeur, cette semaine, en voici les noms: Mme O. Cloutier de Tangente, Evelyn Van Buskirk de McLennan, Léopold Boisvert de Girouxville, Raymond Pelton de Falher, M. Olivier Thibault de Donnelly, Robert Gasse de Donnelly, Mme R. Langlois de Tangente. Tous font de rapides progrès vers la guérison.

Mlle Rose Boulet a subi une opération pour l'appendice, elle se porte bien maintenant.

Naissances: Une fille, enfant de M. et Mme J. R. Mercier. Bébé baptisé à l'hôpital sous les noms de Marie Marguerite, enfant de M. et Mme E. Lemoine.

De passage à McLennan, S. Exc. Mgr Guy, qui se rend à l'hôpital accompagné de M. l'abbé Charest. Après la messe, célébrée en notre pieuse chapelle, Son Excellence se rend à la communauté où il cause quelques instants. Le personnel religieux s'est ensuite réuni pour saluer Son Excellence et lui souhaiter un heureux voyage dans l'Est puisqu'il doit bientôt s'y diriger.

Petite Laurentienne.

VILLENEUVE

Les chaleurs qui augmentent font disparaître la neige rapidement. Les chemins sont rendus presque impraticables, mais ils sèchent vite cependant. Les fermiers penseront bientôt aux préparatifs pour les travaux des champs.

M. Léo Bérubé a fait l'achat de la maison de M. Michel Cassidy et la transporta sur sa terre ici tout près du village. La bâtisse fut transportée sur des traineaux, et ils ont pris l'avantage de la neige dans les champs pour la rendre à sa place. Le pouvoir de traction était composé de huit chevaux. Un petit accident seulement arriva à un des traîneaux en passant la rivière Sturgeon. Il est tout probable que ce jeune homme qui reste avec son père, M. Joseph Bérubé, à présent, va se faire un chez lui sur sa terre sous peu.

Résultats de l'examen de français pour le mois de mars

Ecole Turcotte

Grade VI. Isola Hébert, 89; Jeannette Jaues, q63.

Grade III. Jeanne Savoie, 70; Honoré Hébert, 67.

Grade II. Edith Savoie, 74; Edouard Dalton, 53.

Grade I. Jean-Baptiste Dalton, 44; Gérard Bélanger, 38.—Corr.

GIROUXVILLE

Soirée. Dimanche dernier, notre salle se remplissait presque, malgré la pluie inopportune tombée à l'heure du départ. . . Jeu de cartes tripic, whist, euchre et bridge; environ 25 tables. Après la distribution des prix aux vainqueurs et. . . aux vaincus (consolation), des chansons furent très bien rendues par Mme L. A. Gosselin et Mlle Antoinette Pelletier.

Puis vint la pièce de résistance, une comédie en un acte: "Mon ami Vincent", sous la direction de Mlle Annette Lauzé, institutrice. Les acteurs: MM. P. Z. Pelletier, Armand Giroux, P. Girard, R. Deslauriers, I. Joyal surent tenir l'auditoire en haleine du commencement à la fin. L'intérêt ne faiblit point une minute et nos amateurs ont droit aux plus sincères félicitations, ainsi que la directrice qui a su inculquer à chacun des acteurs le "tour" nécessaire à une réalisation vivante.

Au réveillon ou goûter, M. le curé Normandeau remercia tous et toutes de leur précieux et dévoué concours envers les oeuvres paroissiales et l'on chanta les refrains de chez nous dans une improvisation inédite; chacun se trouvant surpris de connaître et savoir par coeur tous ces refrains si beaux, si fins, si canadiens surtout.

Mlle Et. Collin, institutrice, avait charge de la musique. . . inutile de dire avec quel brio elle s'acquitter de sa tâche. Avant de se quitter, un petit bonhomme de quatre ans à peine, J. Despins, vint sur le théâtre nous chanter sa petite chanson. . . badi-boum, etc., avec un aplomb et une sûreté que plusieurs envieraient. Merci au cercle de l'A.C.F.A. chargé de l'organisation de cette soirée.

L'O Canada et l'au revoir mirent fin à cette petite soirée de famille à laquelle beaucoup regrettent n'avoir pu assister, à cause de la pluie.

La Cie Cockshutt et le français. Sans faire de propagande indue ou douteuse, nous avons entendu avec grand plaisir chaque jour et depuis des semaines, l'annonceur de la dite Cie à la radio, demandant de s'adresser à leur agent à Edmonton, M. Gauthier. Vendredi dernier, le hasard voulut que nos oreilles fussent frappées à cette heure de syllabes françaises claires, nettes, précises, c'était le même M. Gauthier représentant de langue française de la dite Cie qui énumérait en bon français bien dit, les avantages de la fameuse charrue-semeuse, et félicitations à M. Gauthier et à la Cie.

Le français à la radio. De partout, on nous annonce du français (on nous promet plutôt), mêmement que le Gouvernement fédéral achèterait le réseau du C.N.R. à ces fins; plus que cela, qu'un inter-échange de concerts canadiens se ferait avec les Etats voisins. . . Enfin, tant mieux, ça ne pourra venir trop tôt!

Quant aux annonces bilingues pour concerts, le directeur général a répondu à la société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, Man., qu'il n'y en aurait point pour—dit-il—ne pas ennuyer inutilement les auditeurs.

Baptêmes. A M. et Mme L. A. Gosselin, un enfant adopté, baptisé Joseph Guy Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Z. Pelletier.

A M. et Mme Alton J. Lloyd, un fils baptisé Leslie Lionel. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Bélanger.

A M. et Mme Joseph Ouellette, un fils Joseph Harris Adrien. Parrain et marraine, M. et Mme Harris Latour.

A M. et Mme Ena Brunelle un fils, Joseph Henri Edouard. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Gougeon.—Corr.

CHAUVIN

Naissance. Mercredi, le 29 mars, est née à M. et Mme Oscar Marsolais (née Diana Bélanger) une fille baptisée sous les noms de Marie Yvonne Gisèle. Parrain, M. Rayond Mathot, marraine, Mlle Rachel Maheu; Mme Edgar Bélanger, grand'mère de l'enfant, était porteuse.

Nous avons certainement perdu notre neige très vite et après quelques jours de mauvais chemins nous voyions plusieurs autos à la porte de l'église, hier.

Nos cultivateurs semblent très encouragés avec l'arrivée du printemps et tout fait présager que la superficie qui sera ensemencée sera plus grande que jamais.

Retenez bien la date du prochain concert qui aura lieu dimanche, le 30 avril; l'on nous promet un très beau programme.—Corr.

CALGARY

Année Sainte. Dimanche soir, le 2 avril, la paroisse Sainte-Famille s'est jointe à l'inauguration de l'année "Jubilé de la Rédemption humaine" qui se faisait ce même jour à Rome, par une cérémonie d'adoration devant le S. Sacrement exposé. Le choeur de chant paroissial, sous la direction de M. le Dr Beauchemin, s'est acquitté d'une façon bien digne et bien touchante du pieux programme préparé pour cette circonstance solennelle.

Après avoir commémoré, avec une vive reconnaissance, ces merveilleux événements sur lesquels s'est terminée la vie terrestre de Jésus-Christ, rachetant et sauvant l'humanité, on étudia de graves questions sur l'humanité égarée d'aujourd'hui par tant d'erreurs, déchirée par tant de discordes et d'hostilités, qui souffre tant de misères et qui craint tant de dangers.

Le relâchement individuel ayant frappé un si grand nombre de consciences, la société dans son ensemble est en voie de se déchristianiser, il faut qu'elle se rechristianise, et pour cela chacun doit commencer le rétablissement de l'ordre en lui-même premièrement. Se plaindre reste stérile si on ne s'occupe pas de voir clair dans ce qui fait mal; faire des plans ne vaut guère mieux si on ne se préoccupe pas d'éviter les dangers où on est tombé. Que chacun pour son compte personnel s'élève au-dessus de la routine de la vie journalière et matérielle et fasse sa place à la prière du matin et du soir, qu'il respecte scrupuleusement le dimanche, où il méditera sur ses devoirs de chrétien et sur les fins dernières de tout homme. Que la famille garde les lois sacrées du mariage, et que la charité fraternelle avec la justice règlent les rapports mutuels et quotidiens de ses membres. Et ainsi la négation de Dieu deviendra impossible dans la société. La paix inondera les âmes, l'Eglise jouira de cette liberté qui lui est due partout et tous les peuples vivront dans la concorde et dans une véritable porspérité. Voilà le redressement et le nivellement que l'année sainte est appelée à opérer, si la prière et les bonnes volontés l'emportent en majorité sur la troupe des trainards qui attend tout des autres et ne commence jamais la cure de son insouciance personnelle.

En un mot, ce fut une veillée de braves et généreux paroissiens consacrée à la méditation sérieuse des devoirs de l'heure à la lumière et sous les feux de l'ostensoire du Dieu de paix et d'amour, Rédempteur toujours prêt à servir la réconciliation sincère et raisonnée entre la Souveraine Majesté et l'humanité.

Espérons que la pratique soutenue d'une vie plus chrétienne gagne de plus en plus tous les coeurs et sauve ainsi la civilisation si profondément menacée par un paganisme plus ravageur que celui connu jadis du monde antique.

Nos hommes. Le dimanche qui suit le premier vendredi du mois étant consacré à la communion générale des hommes, il se trouve que le dimanche des Rameaux devra réunir tous nos hommes de la paroisse dans cet acte le plus solennel de notre religion, la sainte communion. L'évêque du diocèse, et nous tous à sa suite, confions nos plus belles espérances à la bonne volonté et à la bonne intelligence chrétienne des pieux fidèles.

Assemblée. Lundi soir, aux heure et lieu ordinaires, assemblées de la St-Jean-Baptiste et de l'A.C.F.A. On demande à tous les membres d'y assister en raison des questions importantes qui y seront étudiées.

Au catéchisme. Les classes de catéchisme sont finies d'ici Pâques. Et voici le résultat des travaux pour le mois de mars.

Les petits, sous la conduite de Mme Choinière: Irène Croteau et Jacqueline Chase 15 points sur 15; Charles Veilleux, Raymond Nadeau et Evangeline Plotkins, 13.98; Léon Plotkins et Anita Suey, 12; Jeannette Croteau, 10.98; Bernard Despins, June Chase, Marie Cécile Bolduc et Annette Plotkins, 9.99; Irène Suey et Marguerite Blois, 6.99; Philippe Plotkins, 6; Roger Trépanier, 4; Eugène Auclair, 2.

Parmi les absences du mois: Bernard Suais, 3 classes; Roger Trépanier et Eugène Auclair, 2 classes; Philippe Plotkins, 1 classe.

Chez les grands. Denise Bolduc, 14.5 sur 15 points; Béatrice Despins et Bernard Laurendeau, 14; Laurent Despins et Thérèse Beauchemin, 13; Marcel Simonin, 12.5 Cécile Bachand, 12; Isabelle Bolduc et Thérèse Rousseau, 10.5; Irène et Jeanne Lesieur, 9; Gilbert Despins, 8; Aimé Boisselle et Camille Rousseau, 5; Marie Suais, 4. Absents. Rodolphe et Colombe Trépanier et Anna Auclair.

Les familles qui désirent faire communier pour la première fois leurs petits, doivent les présenter cette semaine afin qu'ils soient examinés et préparés pour le jour de Pâques.

Bulletin paroissial, Ste-Famille.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	31½
No 2 Nord	29
No 3 Nord	27½
No 4 Nord	26
No 5 Nord	24
No 6 Nord	23
Fourrage	20

Avoine—

No 2 C W	11
No 3 C W	08
Fourrage	08

Orge—

No 1 C W	13½
No 2 C W	11
No 4 C W	10

Seigle—

No 1 C W	17½
No 2 C W	15½
No 3 C W	11½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	49⅛
No 2 Nord	46¾
No 3 Nord	45⅞
No 4 Nord	44⅞
No 5 Nord	42
No 6 Nord	40⅞
Fourrage	38⅞

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	50
No 2 Nord	48¼
No 3 Nord	46⅞
No 4 Nord	45⅝
No. 5 Nord	43⅞
No 6 Nord	42⅞

Avoine—

No 2 C W	23¾
No 3 C W	21½
Fourrage	20¾

Orge—

No 3 C W	29⅜
No 4 C W	27⅛

Seigle—

No 1 C W	35⅝

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.00 à 3.50
Veaux de choix	3.75 à 4.25
" qualité moyenne	3.25 à 3.75
Bouvillons (steers) de choix	3.25 à 3.75
Bouvillons qualité moyenne	2.50 à 3.00
" ordinaire	1.75 à 2.25
Agneaux	4.25 à 4.50
Porc à bacon	5.00

Crème—

Spéciale	16
No 1	14
No 2	11

Oeufs—

(Variations quotidiennes)

Extras	09
Frais No 1 (First)	08
2ème qualité	06

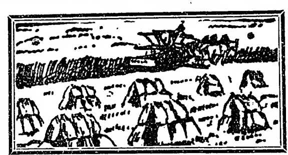
Beurre—

En boîte, la lb.	24
Enveloppé, la lb.	23

(Ces prix sont préparés le mardi soir)



Page Agricole



Solution pour stériliser les ustensiles laitiers

La solution d'hypochlorite que voici et que l'on peut faire chez soi s'est montrée très utile pour la stérilisation des parties des trayeuses mécaniques et des autres ustensiles laitiers:—Procurez-vous un paquet de 12 onces de chlorure de chaux de la meilleure qualité. D'après les instructions du Ministère fédéral de l'Agriculture, cette chaux doit être fraiche, non durcie; elle doit aussi porter l'indication de la proportion de chlorure libre qu'elle renferme. Mélangez le contenu avec tout juste assez d'eau pour former une pâte humide, ajoutez-y le reste d'un gallon d'eau, cassez les mottes et faites couler par un tamis de fil de fer dans un contenant de verre ou de grès. Faites dissoudre une livre de soda à laver dans un gallon d'eau, puis ajoutez cette eau à la solution de chlorure de chaux, en brassant bien. Laissez le mélange se reposer toute la nuit, puis soutirez le liquide clair verdâtre du dessus. Ce liquide est ce que l'on appelle la solution mère; on la conserve dans un pot de terre ou un bocal de verre brun hermétiquement bouché, que l'on met dans un endroit frais. On peut aussi se servir de cette solution mère pour faire des rinçages stérilisants pour les ustensiles de métal ou pour laver les pis des vaches avant de les traire.

Pour stériliser les tuyaux par lesquels on passe le lait procurez-vous un gros pot de terre de capacité suffisante pour qu'on puisse y mettre tous les tuyaux de toutes les parties de la machine, sans qu'ils soient entassés. Faites un couvercle bouchant bien pour empêcher les saletés et les poussières d'entrer. Pour un pot de 10 gallons, mettez 30 livres de sel dans le fond, et remplissez le pot avec de l'eau froide propre, jusqu'à six pouces du dessus. A la saumure ainsi formée ajoutez d'abord 1 pinte de la solution mère d'hypochlorite, et quatre onces de plus tous les jours de l'été et tous les deux jours en hiver. Ajoutez du sel et de l'eau propre au besoin pour maintenir le niveau original de la solution. Dès que la solution paraît sale, jetez-la et faites une nouvelle solution. Aucune solution ne devrait servir plus de six semaines.

—oOo—

Le soin des rosiers au printemps

Le printemps est une époque critique pour le rosier et les autres plantes qui portent des fleurs. Il est difficile de savoir au juste quand et de quelle manière la couverture protectrice dont ces plantes étaient recouvertes pendant l'hiver doit être enlevée. En ce qui concerne le rosier, il faut, de toute nécessité, continuer à le protéger contre les rayons directs du soleil jusqu'à ce que la saison des basses températures soit passée, parce que, lorsque le chaud soleil tombe sur les plantes il se produit immédiatement une transpiration—une émission de vapeur d'eau—des surfaces des tiges et des rameaux. Cette transpiration facilite l'absorption par les racines et il entre ainsi une provision continuelle de substances minérales dans le corps de la plante, et des échanges de gaz se produisent entre les tissus et l'air extérieur. Or, si les racines sont encore gelées lorsque cet échange se produit, la plante se dessèche, ce qui est toujours à son détriment. Si, par contre, la terre est degelée, la sève coule librement et la plante peut alors se mettre à pousser. Ces accidents se produisent surtout lorsque le soleil frappe les plantes exposées, d'où nous pouvons conclure qu'il est avantageux de laisser les paillassons sur les plantes jusqu'à ce que la saison des froids soit bien passée.

Il est nécessaire cependant de découvrir un peu les plantes, même avant que les chaleurs arrivent, afin d'éviter la formation de moisissure, qui est très destructive. Si les plantes sont recouvertes de caisses, il faut enlever les extrémités de ces caisses pour laisser le vent passer à travers, mais sans que les rayons du soleil tombent directement sur les plantes. Depuis bien des années on a pour habitude, à la Ferme expérimentale à Ottawa, d'enlever graduellement les paillassons qui recouvrent les plantes en hiver et les plantes ainsi traitées produisent presque toujours une abondance de fleurs.

ROME.—Le chiffre de la population italienne résidant en Italie était, au 31 janvier, de 42,370,000 habitants. Rome en comptait 1,048,583, Milan 1,013,344, Naples 853,975, Gênes et Turin plus de 600,000, Palerme et Florence plus de 200,000.

Pour la première fois, le chiffre de la population de Milan dépasse un million.

Sélection des volailles

Par sélection, on entend la suppression des poules qui ne pondent pas ou qui pondent mal. La sélection devrait être, jusqu'à un certain point, un procédé continu; on devrait, en effet, enlever de la basse-cour, dès qu'on s'aperçoit de leur présence, tous les oiseaux malades, infirmes, ou défectueux sous d'autres rapports. La sélection pour la ponte qui a pour but d'éliminer les poules paresseuses ou "pensionnaires", devrait commencer vers le milieu de juin. La deuxième sélection qui a pour but de choisir les meilleures poules pour la reproduction, se fait en octobre.

La bonne ponte n'est pas la seule considération qui doit guider le sélectionneur. Il y a aussi la santé, la vigueur et la taille de l'oiseau; l'identité au type et à la couleur de la race. Pour bien faire la sélection, il y a trois choses que l'on doit connaître; 1. la production actuelle; 2. la persistance de la production et 3. l'intensité, c'est-à-dire le taux de production. On détermine la production actuelle en examinant l'anus, la capacité abdominale, l'écartement des os pelviques, la crête, les barbillons et les oreillons. La persistance ou la durée de la production est indiquée par la pigmentation, la mue, et la capacité du corps. Une forte ponte enlève de telles quantités de graisse et de couleur que la peau, sur tout le corps, devient blanche, très mince, molle et pliable. Les pattes et le bec perdent également leur couleur. On juge de l'intensité ou du taux de la production principalment par la tête et par le tempérament.

Le contrôle au nid-trappe n'est pas toujours pratique, tandis que l'examen des caractères extérieurs l'est toujours. Du reste, les résultats d'un examen bien fait sont, dans la plupart des cas, identiques à ceux du contrôle au nid-trappe; les observations effectuées pendant une série d'années à la Station expérimentale de Lennexville, l'ont démontré.

Avec un peu de pratique, l'aviculteur pourra fort bien arriver par cette sélection, et sans grands frais, à supprimer toutes les poules pauvres et médiocres pondeuses. Sa basse-cour sera réduite peut-être, mais il aura beaucoup plus de satisfaction à soigner un petit nombre de bonnes poules, d'un bon rapport, qu'un grand nombre de médiocres pondeuses. Il dépensera moins en nourriture et il aura tout autant d'oeufs.

E. W. Gilbey,
Station expérimentale fédérale, Lennoxville, P.Q.

Variétés de blé résistantes à la carie

La carie est l'une des maladies les plus destructives du blé dans l'Amérique du Nord; elle ne le cède en importance qu'à la rouille noire de la tige. Les pertes causées par la carie varient beaucoup dans les différentes régions à blé; elles dépendent des méthodes de culture, des conditions locales du climat, et du degré de sensibilité des variétés que l'on cultive. Dans certains Etats du nord-ouest, de un quart aux deux tiers des wagons qui arrivent aux marchés terminus sont cariés. La production n'a jamais été aussi élevée dans l'Ouest du Canada, et cependant, en certaines années, il y a presque 2 pour cent de blé de carie. En 1929, par exemple, les pertes causées par la carie dépassaient $400,000, et cela simplement à cause de l'abaissement de la catégorie, sans tenir compte de la réduction du rendement.

La carie n'attaque pas au même degré toutes les variétés de blé ordinairement cultivées; par exemple, en 1929, 17 pour cent du blé durum était classé carié, tandis que la proportion du blé rouge dur de printemps n'était que de 1 pour cent seulement. Le Kota, qui a été cultivé plusieurs années dans l'Ouest du Canada, est devenu fortement infesté de carie. Le Cerès et le Reward, qui possèdent beaucoup de belles qualités, sont sensibles à la carie. D'autres blés, comme le Marquis, sont modérément résistants et n'ont jamais présenté des difficultés sérieuses. Le Hope, une introduction récente, est à peu près réfractaire à la carie.

On voit par ce que nous venons de dire que certaines variétés de blé sont sensibles à la carie, tandis que d'autres sont douées d'un haut degré de résistance naturelle. On peut maintenir la carie en échec par un traitement régulier de la semence à la formaline ou au carbonate de cuivre, mais l'expérience a fait voir qu'il faut apporter le plus grand soin au traitement du blé sensible, sinon la perte causée par la carie tend à augmenter d'une année à l'autre. Le moyen le plus facile et le plus économique de combattre cette maladie est de cultiver des variétés résistantes. La tâche de l'investigateur est donc de produire de nouvelles variétés de blé, qui possèdent cette résistance naturelle à la carte ainsi que la résistance à la rouille, une haute qualité et les caractères agronomiques désirables.

Tel est le problème que l'on s'attache à résoudre au laboratoire fédéral de recherches sur la rouille à Winnipeg, et déjà l'on a obtenu des résultats encourageants. On a d'abord fait l'essai de nombreuses variétés communes de blé pour voir si elles étaient résistantes à la carie et à la rouille de la tige. Une fois en possession de ces renseignements, on a fait des croisements entre les variétés convenables. Un certain nombre des blés hybrides résultant de ces croisements, cultivés dans des conditions de grande culture, ont fait preuve de résistance à la rouille noire de la tige et à la carie. La carie ne devrait plus causer d'alarme lorsque la culture de blés de ce genre se sera généralisé.

W. H. HANNA,
Laboratoire fédéral des recherches sur la rouille,
Winnipeg, Manitoba.

SAINT-HYACINTHE.—Une cérémonie impressionnante s'est déroulée à Sorel, en la paroisse de Notre-Dame, quand, à l'issue de la retraite des hommes et jeunes gens, un jeune Anglais du nom de Joseph Jeffrey George Stevens McGowen, né en Angleterre et âgé de 28 ans, est entrée dans le sein de l'Eglise catholique. Le baptême lui fut administré par M. l'abbé Azarie Couillard-Després, curé de la paroisse. Il fut confirmé peu après par S. Exc. Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxilaire de Saint-Hyacinthe.

Quelques maladies du trêfle et de la luzerne

Les plantes fourragères légumineuses—luzerne, trèfle ordinaire et méllot ou trèfle d'odeur—offrent des avantages que l'on a beaucoup fait valoir en ces dernières années auprès des cultivateurs canadiens. Leur culture, cependant, ne va pas toute seule; il n'est pas toujours facile d'obtenir une levée; l'entretien d'une tréflière ou d'une luzernière présente des difficultés; il y a aussi les maladies qu'il faut combattre et qui augmentent naturellement avec l'étendue cultivée.

Actuellement les deux maladies les plus importantes sont la pourriture brune et la pourriture sclérotinie, qui attaquent toutes deux la racine; la première ne se rencontre qu'en Saskatchewan et en Alberta, tandis que la sclérotinie se trouve partout, dans toutes les provinces. Les dégâts causés par ces pourritures varient plus ou moins suivant la vigueur des plantes, c'est-à-dire la résistance qu'elles opposent à la maladie. En hiver, les plantes s'affaiblissent naturellement au cours de la longue saison dormante. Souvent aussi elles sont abîmées par les gels et dégels alternatifs du sol, qui se produisent fréquemment dans certaines parties de l'Est du Canada. Les racines s'abiment dans ces conditions; leurs procédés vitaux sont affectés. Les plantes qui, à l'entrée de la période dormante, sont munies de grosses racines vigoureuses et bien pourvues de réserves alimentaires, résistent aux conditions adverses beaucoup mieux que les petites racines, qui n'ont qu'une réserve limitée de provisions. Même aux températures relativement basses du sol pendant l'hiver et le commencement du printemps, les plantes peuvent être détruites ou gravement endommagées avant de pouvoir repousser du collet. Ce n'est que par l'emploi de bonnes méthodes de culture, et sur un sol d'une réaction presque alcaline, pourvu d'une quantité suffisante d'humidité, mais non excessive, et raisonnablement fertile, que l'on peut obtenir des plantes vigoureuses. La plante-abri que l'on emploie a souvent une pousse si vigoureuse qu'elle contrarie le développement des plantes de trêfle et de luzerne, et l'on obtient ainsi souvent une récolte très claire. Il suffit d'indiquer la cause du mal pour trouver le remède. Même lorsqu'on fournit les meilleures conditions de culture, les parasites des racines, toujours très nombreux, surtout dans les sols fertiles, bien pourvus d'humidité et de matière organique, et ils peuvent causer de grands dégâts. Dans ces circonstances, il faut se garder pendant plusieurs années de réensemencer le sol en trêfle ou en mélilot; on pourra y cultiver une graminée fourragère ou une autre plante.

Le service de la Botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture fait actuellement l'étude de ces maladies. Les notes qui précèdent sont basées sur les résultats obtenus par le laboratoire fédéral à l'Université de l'Alberta, et sur les preuves obtenues en coopération avec la ferme expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta.

G. B. Sanford,
Laboratoire fédéral de pathologie végétale,
Edmonton, Alberta.

Les engrais chimiques et les maladies du blé

L'effet des engrais chimiques sur le développement des maladies des plantes n'a été que peu étudié jusqu'ici. Dans toutes les expériences qui ont été conduites, on s'occupait surtout de trouver les moyens d'augmenter le rendement du grain et d'en améliorer la qualité. Cependant, le laboratoire fédéral de recherches sur la rouille (Service de la botanique, division des fermes expérimentales) à Winnipeg, en 1931 et en 1932, a fait des essais de grande culture pour connaitre l'effet des différents engrais chimiques sur la fréquence et la gravité de la rouille, de la pourriture du pied et de quelques autres maladies qui attaquent le blé. Nous résumons ici les observation qui ont été faites et les résultats qui ont été obtenus.

Les éléments fertilisants employés étaient l'azote, le phosphore de potasse. Ces trois éléments importants étaient appliqués seuls et en différentes combinaisons; ils étaient enfouis avec la semence. Il a été constaté que les engrais chimiques contenant une forte quantité d'azote retardent de 3 à 7 jours la maturité des plantes de blé Marquis. Les tiges et les feuilles restent molles et séveuses, les feuilles sont grosses et de couleur foncée, et le grain reste aisément. Des applications de phosphore sous forme de superphosphate triple ont accéléré la maturité, tandis que la potasse, appliquée seule ou en combinaison avec le phosphore, l'a légèrement retardée. En général, l'application de ces engrais a provoqué une pousse plus hâtive et plus rapide, et il en est résulté un développement plus vigoureux des racines.

Il y avait une plus forte infection de rouille de la tige dans les parcelles traitées aux engrais azotés que dans les parcelles témoins, non fertilisées, tandis que l'infection était plus légère sur les parcelles qui n'avaient reçu que de la potasse. En 1932, les engrais potassiques et phosphatés, appliqués séparément, ont réduit la quantité de rouille de la feuille. L'application d'azote et de phosphore a beaucoup accru la quantité de balle noire, une maladie bactérienne. Il y avait moins de pourriture de la racine dans les parcelles qui avait été traitées avec un engrais complet ainsi que dans celles qui avaient reçu des engrais phosphatés et potassiques, que dans les parcelles témoins, non fertilisées. L'application de ces engrais chimiques a stimulé la pousse des plantes, et a ainsi permis aux plantes d'échapper ou de résister aux attaques des champignons qui font pourrir la racine.

En 1931, les engrais chimiques contenant du phosphate seul ou du phosphate en combinaison avec de l'azote ou avec de la potasse, ont provoqué une forte augmentation dans les rendements du blé. Par contre, en 1932, le seul engrais qui ait provoqué une augmentation de rendement était le phosphate-ammonium. Il est très possible qu'en 1932 l'effet bienfaisant des engrais chimiques sur le rendement ait été quelque peu contrarié par la présence de certaines maladies graves, car on a constaté, cette année-là, une légère détérioration de la qualité du grain sur toutes les parcelles qui avaient été traitées aux engrais chimiques.

F. J. Greaney,
Laboratoire fédéral de recherches sur la rouille,
Winnipeg, Manitoba.

Est-il nécessaire de réinoculer les légumineuses

On inocule une plante légumineuse en incorporant à la terre du champ où elle doit être cultivée une quantité suffisante de bactéries actives, de la bonne espèce. Ces bactéries pénètrent dans les racines des plantes, y forment les nodules caractéristiques, et, par ces nodules, s'accaparent l'azote de l'atmosphère pour le passer à la plante. La réserve d'azote que renferme le sol ne s'appauvrit donc pas dans ces conditions.

Lorsqu'on cultive une récolte pour la première fois dans un champ, il arrive souvent que la terre de ce champ ne renferme pas les bactéries, et dans ce cas l'inoculation est tout indiquée.

On l'a fait en transférant de la terre d'un champ où la récolte a bien poussé, ou en employant une culture pure de bactéries. Même lorsque la terre contient déjà une quantité suffisante de bactéries capables de produire des nodules, l'inoculation peut encore être avantageuse en améliorant la récolte et le sol. Nous avons appris qu'il y a des races bonnes et mauvaises de bactéries, que certaines d'entre elles peuvent fixer activement l'azote tandis que d'autres ne le font que faiblement, ou agissent même comme parasites dans le nodule.

La réinoculation peut donc souvent être très utile; des applications répétées aident à établir une race plus utile de bactéries dans la terre. Les résultats des recherches conduites par le Service de la Bactériologie des Fermes expérimentales fédérales, sur les essais d'inoculation dans des conditions pratiques tendent à confirmer cette opinion. Des effets bienfaisants ont été observés, même là où la récolte avait déjà été cultivée, et lorsque la terre contenait déjà une certaine provision de bactéries vigoureuses. — A. G. LOCHHEAD, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

La propagation de la rhubarbe

On peut toujours produire de la rhubarbe par voie de semis, mais comme on s'expose par ce moyen à perdre l'identité de la variété qui a pu se croiser avec une autre lorsque la graine a été fertilisée, il vaut mieux transplanter des morceaux de racine. On ouvre un sillon à la charrue, à 7 ou 8 pouces de profondeur, et on y place les racines; on peut aussi creuser des trous à la bêche. Les plantes devraient être mis en carrés espacés de quatre pieds en tous sens. De petits morceaux de racine portant un seul collet valent mieux que de gros morceaux pour la transplantation; en les plantant, il faut avoir soin de laisser le collet à peu près au niveau du sol et bien tasser la terre autour des morceaux de racine.

Il vaut beaucoup mieux faire la plantation au commencement du printemps, avant que les racines aient fait une grosse pousse. La première saison, il faut biner régulièrement avec une bineuse trainée par un cheval ou à la houe à bras, et l'on pourra cueillir quelques tiges de rhubarbe l'année suivante, mais il ne faut pas faire de grosse coupe avant la troisième saison. Il faut bêcher la planche de rhubarbe tous les printemps pour rafraichir la surface et enlever les mauvaises herbes ou l'herbe qui pousse. Il faut surtout avoir soin d'enlever l'herbe, et si l'on s'aperçoit que l'herbe s'établit quand même, il faut bêcher plus souvent.

La rhubarbe veut un sol riche. Le sol n'est jamais trop riche pour la rhubarbe, dit le Ministère fédéral de l'agriculture. Un endroit qui a porté un tas de fumier ou tout endroit de ce genre, abondamment engraissé, est idéal. C'est une très bonne idée que de mettre en jachère d'été la saison précédente la terre où l'on se propose de planter de la rhubarbe. Il est ensuite beaucoup plus facile de la tenir propre. Si la terre n'est pas déjà très riche, on peut appliquer du fumier avant de jachérer et l'enfouir à la charrue.

Comment on plante le dahlia

Les amateurs qui cultivent des dahlias pratiquent généralement la division de la racine. On conserve les racines d'une année en cave et on les divise pour en faire de nouvelles plantes le printemps suivant. La cave où les racines sont conservées doit être à l'épreuve des gelées et pas trop sèche. Les conditions dans lesquelles les pommes de terre se conservent bien sont bonnes également dans les dahlias. On peut planter ces racines dans le jardin vers le milieu de mai ou plus tôt si les gelées tardives ne sont plus à craindre. On les plante de 2 à 4 pieds d'espacement, suivant la place que l'on a, et suivant la grosseur de la racine. En divisant les racines, veillez à ce que chaque partie ait au moins un oeil, que l'on trouve sûr le collet auquel les vraies racines sont attachées.

Un autre moyen de multiplier les dahlias est par boutures; c'est le moyen commercial. En ces dernières années on a pratiqué également la culture par voie de semis. C'est même le moyen le plus sûr pour le nouveau dhalia Collarette. On sème la graine vers le commencement d'avril.

Le dahlia est une fleur très satisfaisante pour l'amateur lorsqu'il vient bien. Le ministère fédéral de l'agriculture nous dit que le dahlia exige beaucoup d'eau, un sol riche, des applications d'engrais artificiels et un climat qui n'est pas trop chaud.

La crise économique chez les Soviets

Nouvelle crise très aiguë—Symptôme d'un échec—L'échec de la politique agraire—L'industrie n'est pas dans une situation brillante

"Le Peuple", organe socialiste belge, publie en première page un article de M. Jexas, qui donne un excellent exposé général de la situation actuelle en Russie soviétique. Voici, en substance ce qu'il dit:

La fin de la première période quinquennale du vaste plan de construction soviétique coïncide avec une nouvelle crise très aiguë en U.R.S.S., crise industrielle, agricole, financière, politique et morale. Les communiqués des journalistes étrangers à Moscou parlent de plus en plus de la famine qui règne dans le pays.

Les directateurs du Kremlin sont en train de procéder à une grande épuration. Ces "tchistka" ou nettoyages, se répètent périodiquement et sont toujours le symptôme d'un échec; ils annoncent des changements importants dans l'orientation de la politique économique de l'Etat.

Une des principales causes de la crise actuelle est l'échec de la politique agraire. Depuis la collectivisation des terres, en laquelle le gouvernement soviétique voyait la solution de la question alimentaire, la production du blé a considérablement baissé: en 1930-31 elle était encore de 5.096,2 millions de pouds; en 1931-32 elle est tombée à 4,653, 3 millions de pouds. Staline et ses amis prétendent que cet échec est dû au sabotage des paysans collectivisés. Sn réalité, selon l'opinion des communistes de l'opposition (premières victimes de la "tchistka), la collectivisation forcée était une erreur, car elle s'accorde mal avec la mentalité du paysan russe.

En ce qui concerne l'industrie, la situation n'est pas meilleure. Après cinq ans d'efforts, les ingénieurs, techniciens et ouvriers montrent une grande lassitude. La productivité diminue et le gouvernement, au lieu d'en rechercher les causes économiques et les erreurs du plan, accuse les ouvriers de sabotage et prend contre eux des mesures impitoyables. D'après un décret promulgué il y a quelques semaines, tout ouvrier qui quittera son travail sans motif valable, sera renvoyé et privé de sa carte alimentaire.

La troisième difficulté dans laquelle se trouve l'U.R.S.S. est d'ordre financier et monétaire. Les dirigeants de l'économie soviétique ont beaucoup de peine à se procurer les devises étrangères indispensables à l'importation de machines et de matières premières pour la réalisation du plan. Si le prix de ces matières premières a beaucoup baissé ces dernières années, celui des produits russes exportés en échange, a baissé encore davantage. Le gouvernement fait la "chasse aux devises" et cela au préjudice du peuple russe qu'on affame, qu'on prive du nécessaire et dont on ne soutient le moral que par la propagande communiste et l'espoir de la "victoire prochaine". Pour se procurer des devises étrangères, les Soviets ont recours à divers expédients: propagande en faveur du tourisme en U.R.S.S.; permission d'expatriement contre paicment en devises étrangères; interdiction aux étrangers voyageant ou dimiciliés en Russie d'acheter quoi que ce soit autrement que contre des devises étrangères. Ce régime conduit à la dévalorisation progressive du tchervonetz et à la désorganisation complète du système monétaire.

Savoir persuader est un grand art

La persuasion des avantages multiples dans l'accomplissement du devoir d'Etat

Persuader quelqu'un, c'est convaincre cette personne sur un fait, un énoncé, c'est la décider de faire une chose pour telle ou telle raison.

L'exposé logique, claire et chaleureux, fait de temps à autre, sur les nombreux bénéfices moraux, intellectuels et matériels attachés à l'accomplissement intégral du devoir d'état, crée dans l'âme de la majorité de la gent écolière une profonde impression dont l'influence effective produira ses fruits tôt ou tard.

De la parole vibrante, captivante et émouvante du maitre, sur les nombreux profits immédiats et éloignés découlant de l'accomplissement du devoir d'état, la plupart des élèves ne peuvent que retirer des convictions profondes qui les détermineront à coordonner leurs efforts pour profiter pleinement de leur séjour à l'école.

En plus de tous les avantages à tirer dans l'accomplissement du devoir d'état, le maître devra appuyer fréquemment et surtout sur l'idée dominante dans toutes les activités de la vie écolière: faire tout bien parce que Dieu le commande.

Les pensées suivantes devraient être présentes souvent à l'esprit du bon écolier: "Je le dois, il le faut. Dieu le veut".

Dans votre testament

J'ai vu des hommes mourir dans l'opulence, et laisser tous leurs biens à des parents éloignés dont ils connaissaient à peine le nom, sans penser à l'orphelin ni au pauvre, et j'ai dit: Pourquoi l'homme abuse-t-il ainsi de vos dons, ô mon Dieu?

Les orphelins ne sont-ils pas les enfants de celui qui meurt sans postérité? Les pauvres ne sont-ils pas la famille de celui qui n'en a point? Et que deviendront le pauvre et l'orphelin, si le riche ne leur donne rien pendant sa vie et ne leur laisse rien après sa mort?

Donnez peu, mais donnez quelque chose aux pauvres, si vous avez des enfants; donnez-leur davantage si vous n'avez que des frères; donnez-leur plus encore si vous ne laissez après vous que les fils de vos frères; mais abandonnez-leur la plus grande partie de votre fortune, si vous ne laissez point de parents après vous.

Il n'y aurait bientôt plus de pauvres sur la terre, si tous ceux à qui Dieu a donné les biens de ce monde pensaient à ceux qu'il en a privés, avant de quitter cette vie pour aller paraitre devant lui; et si, au moment où la mort leur arrache des mains leurs trésors, ils en abandonnaient une partie à ceux qui n'ont rien.

Charles Sainte-Foy.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Un danger menaçant

M. le rédacteur,

Tel est le titre de votre éditorial de la Survivance du 22 mars 1932.. Le danger du communisme monte de plus en plus, il gagne même les fermiers, ceux-là même que l'on aurait cru absolument réfractaires à ces idées subsersives. Il faut reconnaitre que "dans les courants d'idées qui charrient le monde, les hommes sont bien peu de chose". On entend couramment dire: "Que voulez-vous? nous ne voulons pas du communisme, mais l'on nous y pousse malgré nous."

La présente crise était inévitable, et j'entends encore ces paroles qu'un prêtre colonisateur, actuellement curé de l'une de nos paroisses, nous disait voilà une dizaine d'années. "Mes chers amis, nous disait-il, restez chez vous, sur vos terres et encouragez vos parents et vos amis à venir s'établir dans votre voisinage sur des terres vacantes. Ne vous laissez pas éblouir par le mirage des hauts salaires payés dans les villes; ce n'est pas certain que cela dure bien longtemps. Les hommes bien placés pour juger notre apparente prospérité actuelle, affirment que cela ne peut pas durer. Il viendra un jour où tout cela manquera, et alors que feront tous ces ouvriers habitués à gagner gros et à économiser petit? Ils n'auront même pas de quoi manger; ils tomberont à la charité publique, tandis que vous fermiers, vous aurez, au moins, de bien que vous chauffer et rappelez-vous bien que vous n'avez pas de loyer à payer pour notre logement."

Un prophète de malheur est toujours écouté d'une oreille distraite; on ne le croit que lorsque la prophétie est réalisée.

Cette fois sa prophétie est réalisée, au delà de ce que nous aurions pensé, au point que nous voudrions lui dire: "Prophète, prophétise encore, afin que l'avenir ne soit pas trop noir d'inconnu pour nous".

Il nous disait, sans doute: "Mes chers amis, tenez bon, ne lâchez pas ce que vous avez. L'on sait ce que l'on perd, on ne sait jamais, au juste, ce qu'on pourra reprendre. Les vieux partis politiques ne valent pas cher, ils sont bien poussifs, mais que nous apportent les nouveaux en formation? vous ne le savez point. Patientez tant que vous pourrez, patientez encore, ces prometteurs de paradis sur terre finiront bien par laisser passer un bout d'oreille par une fente de leur déguisement, alors vous verrez que vous aurez gagné à patienter".

Je reconnais, bien volontiers avec M. Eugène L'Heureux, rédacteur à l'Action Catholique, qu'"il sera difficile, voire absolument impossible, de faire échec au communisme tout en conservant certains abus provoquants du régime actuel."

Mais ne nous payons pas de mots. Qu'il soit nécessaire de donner un immense coup de barre, durant la présente crise, à la politique des peuples, **dans le sens de la vérité démocratique** (1), et de justice sociale, faute de quoi, il est facile, sans être prophète, de prévoir que la société désespérée acceptera les offres du communisme, croyant y voir un moindre mal", c'est à prendre et à laisser. A laisser d'abord, à prendre ensuite.

Donner un coup de barre léger ou "immense dans le sens de la vérité démocratique" c'est faire risette ou tendre la main au communisme, suivant l'ampleur du coup de barre.

Le mal dont nous souffrons est essentiellement d'origine démocratique. La fin logique de la démocratie c'est le nivellement général, donc le communisme. Comme il est impossible de niveler à la taille des élites, la démocratie et son enfant chéri le communisme sont forcés de niveler au plus bas niveau.

De là découle la nécessité logique de commencer l'oeuvre de nivellement social par la plus haute élite qui soit au monde: la religion catholique. Ne pouvant atteindre la Religion qui est d'essence spirituelle, le communisme s'en prend d'abord forcément aux ministre de cette religion et aux églises.

Nos sociétés à base démocratique sont bâties sur un principe absurde: elles donnent, théoriquement du moins, le pouvoir au nombre anonyme. Elles confient ainsi la garde de la propriété à ceux qui n'ont ni propriété, ni peut-être le courage de s'en créer une.

Or sans propriété personnelle, il ne peut y avoir de familles stables.

Sans familles stables il n'y a point de sociétés qui puissent exister.

Malheureusement, les sociétés actuelles (qu'on ne me fasse pas dire les sociétés commerciales) toutes plus ou moins imprégnées de l'idée égalitaire de la révolution française, ignorent la famille dans leurs constitutions. Il est vraiment curieux même qu'elles aient résisté si longtemps sans craquer. Elles ont résisté tant que les peuples ont eu quelque chose à piller ou à gaspiller; mais par suite de l'immense gaspillage de la grande guerre, les peuples épuisés n'en peuvent plus; le régime démocratique devient trop coûteux pour des nations appauvries jusqu'aux dernières limites. Il faut un changement.

Dans quel sens se fera ce changement? Dieu seul le sait, mais c'est aux hommes qu'il appartient de diriger le cours des événements dans le sens de l'ordre; de l'ordre social basé sur l'ordre familial.

Les jours passés, un jeune fermier me disait: "Il est certain que s'il ne se présente personne entre l'état actuel des choses et le communisme, nous allons droit au communisme".

Aujourd'hui même, j'en entendais un autre dire: "Ce qu'il nous faudrait, ce serait un Mussolini.".

L'un et l'autre avaient l'idée exacte de la situation dans laquelle nous nous nous débattons; mais ni l'un ni l'autre n'osait penser le mot de la fin. Les nations cherchent un nouvel état de choses; elles iront, et ce à bref délai, à la monarchie ou au communisme. Entre ces deux formes de gouvernement, il n'y a plus de milieu.

Isidore Cassemottes.

(1) C'est moi qui souligne.

A propos de service militaire

Il y a quelques semaines, dans la ville loyaliste de Toronto, des étudiants de l'Université ont fait la déclaration ouverte "de ne vouloir servir et aider dans aucune participation de guerre à l'avenir." . . Et d'une!

Durant la semaine du 3 courant, en Angleterre, pays de l'Impérialisme et du Royalisme, les étudiants de l'Université de Manchester ont suivi l'exemple des étudiants d'Oxford, alors qu'au cours d'une réunion tenue ce jour, la motion suivante fut votée par 371 à 196: "en aucune circonstance et pour aucune considération, cette assemblée ne consentira à aller se battre pour le roi et la patrie."

Un grand chahut a eu lieu à Oxford, alors qu'un groupe d'étudiants a tenté de renverser une motion semblable votée récemment. Le rejet de la motion a été défait par 750 voix contre 138."

Beaux exemples de patriotisme à donner à des "coloniaux".

Pour notre part, nous ne voulons pas être plus "loyalistes que les "jaunes" de Toronto, ni plus impérialistes que les "blokes" d'Angleterre, nous nous contenterons d'être simplement "Patriotes", comme nos pères l'ont été en 1812 à Châteauguay, en empêchant les Américains de s'emparer du Canada récemment passé sous la domination anglaise; en 1837 alors que des "patriotes" montèrent sur l'échafaud pour conserver nos droits, nos libertés, en 1914, en s'enrôlant pour aller défendre l'Angleterre et son commerce soi-disant. . . la civilisation menacée.

Aujourd'hui notre devoir primordial est de "rester chez nous", de "garder notre pays". Et comme nos hommes d'Etat l'ont proclamé chacun à leur manière: "Canada first", le Canada d'abord, encore et toujours!"

Patriote.

McLENNAN

"Mon carnet"

Il faut que nos chers élèves développent de plus en plus leur éducation et leur instruction. Il faut qu'ils acquièrent l'ambition du travail intellectuel aussi bien que matériel. Il faut qu'ils comprennent l'importance du temps, de la science et de l'argent. Cette formation se commence dans la famille, par la vigilance ferme des parents, se développe dans le dévouement à l'école, se complète dans les leçons et la piété de l'Eglise. Et voilà pourquoi l'école ne cesse de cultiver dans les élèves le sens de l'honneur et du devoir.

Aujourd'hui par exemple nous citons ceux qui, depuis septembre, ont mérité la note excellence au travail, ce qui témoigne de l'ambition de ces chers élèves en ces six mois d'école.

Tableau d'honneur scolaire
Six mois de septembre 1932 à février 1933 (inclusivement)

Claude Bisson, Yolande Bisson, Yvette Larose, Léger Lessard, Paul-Emile Côté, Henri Valiquette, Aurélie Brochu, Emile Larose, Margaret Carley, Tina Wingerd, Sylviane Côté, Marguerite Dubrule, Thérèse Dubrule, Rosa Lessard.

Vendredi, le 17 mars, en la fête de saint Patrice, le R. P. J. Demers, curé, et les commissaires de l'école Guy, ont visité les deux classes, encourageant les élèves à redoubler d'effort au travail.

Petite Laurentienne.

NOUVELLES D'EDMONTON

A l'exposition des arts domestiques

Mme Albéric Leguerrier remporte deux prix

A la récente exposition des arts domestiques tenue à la salle des palmes de l'hôtel Macdonald, Mme A. Leguerrier de Calder a eu l'honneur de remporter deux premiers prix. L'un lui a été accordé pour la finesse de la texture de la laine qu'elle a filée elle-même en présence des visiteurs de l'exposition; le second premier prix lui fut accordé pour un exhibit d'écheveaux de laine teinte de diverses couleurs.

Nos félicitations!

Ordination de quatre diacres

Dimanche, le 2 avril, eut lieu au Grand Séminaire Saint-Joseph, l'ordination de quatre diacres par S. Exc. Mgr O'Leary. Les nouveaux diacres sont: M. l'abbé Roland Bérubé, ancien élève du Collège des Jésuites, M. l'abbé Léo Green, M. l'abbé Meehan et M. l'abbé Sydney Stewart.

Coin des BONNES AMIES

Aurore Lefebvre est en ce moment à l'hôpital Général où elle a subi une opération. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

* * *

Mlle Clémentine Poitras est en ce moment à Moose Lake où elle s'est rendue auprès de sa mère, dangereusement malade. Nos meilleurs voeux pour la santé de sa chère maman l'accompagnent.

La secrétaire.

Radio-Concert

POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardis à 8 h. p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A., Edmonton. Studio du Journal CJCA.

L'heure des concerts a été avancée à 8 h. p.m. Nous prions nos amis de noter ce changement qui nous a été donné cette semaine, trop tard pour être publié dans le dernier numéro. Nous recommandons à nouveau de suivre les annonces du poste CJCA le mardi pour l'heure exacte du concert français de l'A.C.F.A.

Au poste CKUA de l'Université un laconique télégramme d'Ottawa, de la Commission de la radio, est parvenu hier informant qu'un programme musical français serait transmis à 7 h. p.m., mercredi, le 5 avril. Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir maintenant. Nous en parlerons plus longuement dans un prochain numéro, puisque nous n'avons pas d'autre information en ce moment. Sans aucun doute les réclamations générales ont enfin produit effet sur la Commission de la radio.

Le programme donné par la famille Pepin a remporté un énorme succès. Des appels téléphoniques d'Edmonton et de St-Paul sont arrivés pendant le concert. Un correspondant nous écrit "on s'y attendait. . . les petites filles de neuf ans et de onze ans ont le pompon!" Nous renouvelons nos compliments à M. Gédéon Pepin et à sa famille. Nous souhaitons entendre les enfants de M. Pepin de nouveau dans le concert de la petite chorale de Saint-Joachim, le 9 mai.

Le concert des Anciens Elèves du Collège a lieu ce soir. Espérons que le changement d'heure n'aura privé personne de l'entendre.

Voici la liste des morceaux qui nous seront offerts par les artistes de Vimy, que nous serons tous heureux d'applaudir mardi, le 11 avril.

1. Les Canadiens, chant par M. A. Morin.
2. Berceuse bleue, chant par Mlle L. Huot.
3. Souvenirs du vieillard, chant par M. E. Morrissette.
4. Evangéline, choeur, Mlles H. Bourque, L. Huot, Mmes Lanouette et G. St-Arnaud. Mme W. Lanouette, soliste.
5. Psychologie dentaire, récitation par Mlle H. Bourque.
6 La chanson du pêcheur, chant par M. A. Huot.
7. Vieille chanson canadienne, duo par Mme G. St-Arnaud et M. F. Landry.
8. Bonsoir, choeur.

L'accompagnatrice sera Mme A. Morin de Vimy.

Nous souhaitons que le dévouement de nos amis de Vimy soit récompensé par du beau temps afin qu'ils conservent bon souvenir de leur premier concert à la radio.

Le lundi, 17 avril, à 3 h. 15 p.m., concert français au poste de l'Université. On donnera la pièce de M. d'Arcy Marsh, "Exovede", épisode de la vie de Louis Riel. Les mêmes interprètes parleront cette fois en français et le rôle de Louis Riel sera tenu par M. Hervieux. Cette oeuvre littéraire, qui rencontre beaucoup de succès, sera jouée sur la scène dans le courant de l'été à Edmonton.

Nos compatriotes qui ont des loisirs et du talent pourraient écrire des pièces pour la radio. Voilà une vocation qui n'est pas encombrée et nous avons les acteurs pour les jouer aussi longtemps que nous aurons des postes de radio à notre disposition. L'histoire du Canada est un vaste champ où puiser des sujets dramatiques et inédits. Nous suggérons à l'Exécutif de l'A.C.F.A. d'offrir une bourse dans ce but afin d'encourager les talents que nous avons en Alberta. Voilà une belle oeuvre nationale canadienne française à lancer.

Mme Joseph Tremblay de Falher demande à entendre de nouveau Mme J. H. Tremblay d'Edmonton dans "La légende du petit navire" et "Le joli moulin". Nous donnerons le dernier concert avec les morceaux qui nous ont été demandés.

Nous regrettons de ne pouvoir donner un emploi à la radio au correspondant de Westlock qui offre son talent. Merci des sentiments d'approbation et d'encouragement.

En voilà beaucoup pour aujourd'hui. A mardi prochain!

Paul JENVRIN.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

L'assemblée régulière aura lieu vendredi, le 7 avril, à 8 h. p.m., dans le soubassement de la sacristie. De la présence de chacune aux assemblées dépend la vie de notre association, donc un petit acte de courage et soyons-y.

Il semble que la maladie fait de fréquentes incursions dans notre paroisse ce printemps. Une autre des nôtres est entrée à l'hôpital de la Miséricorde: Mme A. Mercier, conseillère, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Amyot est de retour dans sa famille, nous espérons la voir avec nous vendredi.

Mme Marquis, autrefois d'Edmonton, fille de Mme J. Daigneault, a subi avec succès une grave opération il y a trois semaines, à Sudbury, Ont.

Tel qu'annoncé dernièrement, il y aura séance dramatique et musicale, dimanche prochain, le 9 avril, dans la salle paroissiale de St-Joachim, à 8 h. 15 p.m. Nous donnons le programme plus bas. L'entrée est de 0.25. Venez, sinon par curiosité, du moins par sacrifice le jour des Rameaux. Il y aura répétition pour les enfants, samedi, à 3 h. p.m. L'entrée pour ces derniers sera de 0.10.

La secrétaire.

Programme

I. Orchestre St-Joachim, M. G. Pepin, directeur.

II. Comédie "La bombe glacée", de Daniel Auschitsky; personnages: L'adjoint, M. J. H. Tremblay; le vétérinaire, M. Laurier Picard; le gendre, M. A. d'Appolonia; le gendarme, M. A. Hervieux; un employé, M. Paul Hervieux.

III. Opérette "Les deux meunières", musique de J. Concone, paroles de E. Plouvier; personnages: Claudine, Mme L. Blais; Jeannette, Mme A. Hervieux; au piano, Mme P. E. Poirier.

IV. Récitation "La femme de Talmud", Mme Ninette Lavallée.

V. Chanson "Le Cid" (Massenet), Mlle Z. Rogiers, au piano, Miss Attwool.

VI. Violoncelle "Les rameaux" (Faure), Mlle C. Gagner, au piano, Mme P. E. Poirier.

VII. Comédie "La chanoinesse", Louis Artus; personnages: Alice, Mme J. H. Tremblay; Madeleine, Mlle Marie Sabourin; Arlette, Mme A. Hervieux; Justine, Mme P. E. Poirier.

VIII. O Canada!

IMMACULEE CONCEPTION

On nous annonce une partie de cartes pour dimanche prochain, le 9 avril, organisée par la Chorale des Enfants. Venez passer une soirée agréable dans notre salle paroissiale. Il y aura de beaux prix et un programme intéressant.

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

La fiole magique

Liquide merveilleux! . . . Et nous l'avons goûté! Couleur: économique. Usage: anti-dépressionniste. Liqueur superbe, exquise, concentrée, raffinée et distillée on ne peut mieux par un économiste soucieux de la vérité. Il nous a donc donné une définition précise de l'économie.

Nous avons vu réagir la notion de la valeur au milieu des définitions malthusiennes et marxistes et devenir lumineuse à nos esprits.

C'était vraiment agréable de voir l'expression de tous ces visages vivants et de jeunes s'absorbant des idées qui, de prime abord, semblent si compliquées.

Ce fut une belle réunion de jeunes . . . on eût dit une réunion intercercle d'acéjistes, quoi!

* * *

Cette dernière pensée nous laisse songeur. . .

Eh quoi! depuis déjà un an, nous avons *trois* cercles à Edmonton et deux en formation dans le nord de la province, et nous n'avons pas eu de réunion intercercle?

A quand cette réunion? A quand l'Union Régionale? . . .

Le secrétaire.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Dimanche dernier la grand'messe fut chantée par le R. P. C. Lefebvre, O.M.I., de retour de Montréal et en route pour le Mackenzie. Le sermon fut donné par le R. P. curé.

Sépulture. Lundi, le 3 avril, nous avons fait à Saint-Joachim la sépulture de F. A. Hertel de Rouville, décédé à l'âge de 63 ans.

Le service fut chanté par Mgr Leo Nelligan,, P.D., curé de la cathédrale, assisté par les RR. PP. O. Boucher, O.M.I., et H. Routhier. O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait le R. P. J. A. Therrien. O.M.I., le R. P. Béliveau, S.J. et l'abbé R. Ketchen.

Heure Sainte. Les paroissiens n'oublieront pas l'heure sainte, jeudi à 7 h. 30. C'est pour commencer l'année sainte avec le Sacré-Coeur de Jésus.

Rendons-nous à l'appel de notre Souverain Pontife, venons prier à ses intentions, la pacification du monde chrétien.

Soirée de famille. Dimanche, le 9 avril, nous aurons une magnifique petite soirée de famille au soubassement de l'église. Il y aura deux comédies et une opérette, interprétées par nos amateurs. L'entrée est de 25 sous. Les profits sont pour l'église.

JUNIORAT SAINT-JEAN

La majorité des élèves commence à s'habituer au grand vide fait par le départ du P. Bussières. . . La vie a pris son cours ordinaire et élèves comme professeurs donnent le dernier effort pour arriver à de bons résultats.

En récréation quelques-uns s'amusent à faire des rigoles. Les autres, plus sérieux, ne se lassent pas de jouer à la paume. Ils voient la nécessité de l'exercice. Ils veulent avoir un corps sain dans un esprit sain. N'est-ce pas là un bel idéal? Travailler à l'étude pour se préparer à faire valoir le "talent" reçu de Dieu. Jouer en récréation pour reprendre les forces perdues et conserver sa santé pour atteindre le but visé.

L'esprit religieux de son côté ne fait pas défaut. C'est avec enthousiasme que la communauté unit ses prières à celles du Saint-Père pour demander la paix chrétienne.

La fête de Pâques approche. . . Selon l'esprit de l'Eglise tous se préparent pour cette belle fête.

Adrien Charron.

EDMONTON-NORD

COLLEGE FRANCISCAIN

Les Canadiens français avaient l'avantage, la semaine passée, d'avoir une retraite française prêchée par le R. P. Alexis, O.F.M.

A l'occasion de la fête de S. Jean de Capistran, patron du R. P. directeur du collège, les élèves avaient préparé une séance française, qui fut donnée à la salle paroissiale, dimanche soir, le 2 avril.

Le R. P. Jean Capistran présenta d'abord la séance aux bienfaiteurs, se réjouissant grandement de pouvoir enfin offrir une séance française. Depuis son origine, le collège n'avait pas été capable de présenter une séance française. Cette année grâce à un plus grand nombre d'élèves et grâce à la sage direction du R. P. Alphonse, préfet, le collège donna une séance française et en fit un succès. C'était une comédie bouffonne en deux actes: "Les brigands invisibles". La scène se passe en France vers 1820.

L'aubergiste, Mouflon, présenté par Alphonse Beausoleil, le garde-champêtre, Aimé Boucher, le juif Jéroboam, Stephen Purcell, Larigot, garçon d'auberge, Richard Gaumont, furent des rôles parfaitement rendus. L'orchestre du collège joua un air de fête, et quelques-uns de nos vieux chants furent rendus par un groupe de soprani. Stephen Shiska était au piano.

Les élèves remercient chaleureusement les amis de la ville, venus applaudir à ce premier succès. Et ils les invitent de nouveau à une séance anglaise qui sera donnée dans quelques semaines.

BROSSEAU-DUVERNAY

Nous regrettons d'avoir à annoncer un autre décès dans notre paroisse qui est si peu nombreuse. Cette fois c'est le jeune bébé de M. et Mme Zéphyr St-Hilaire, âgé d'un an et quelques jours. A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

Les amateurs de bonne musique ont eu un vrai régal cette semaine. C'était ravissant pour ceux qui aiment la musique surtout. Nous avons admiré le talent de ces artistes qui surent si bien interpréter leur rôle. Félicitations à la famille Pepin pour leur succès de mardi passé.

Nous avons eu la messe dimanche dernier. C'est le Rév. Père Ignace Marie, O.F.M., qui est venu d'Edmonton passer quelques jours parmi nous. Plusieurs en profitèrent pour accomplir leur devoir pascal.

Hier soir, 3 avril, avait lieu la quatrième veillée au profit de la nouvelle église. Cette veillée a été un vrai succès.

Mme Rioux, comme pour les veillées précédentes, avait prêté sa grande maison qui fut remplie. Une douzaine de tables fut vite organisée et l'on joua au whist. Le premier prix des dames fut gagné par Mme J. B. Vincent; le prix de consolation par Mme Adélard Derosiers. Le 1er prix pour les hommes est allé à M. Joseph Archambault et celui de consolation à M. Poitras. Après la distribution des prix l'on procéda au tirage de la rafle. Cet article, objet de valeur, car c'était une robe de chambre, travail fait à la main, fut gagné par Mme Jos. Rioux. Ensuite eut lieu le concert préparé par les élèves des deux classes. M. Gautier sut intéresser les gens avec des récitations et chansons de ses élèves. Mlle Brosseau avait préparé une petite comédie qui fut bien goûtée, "La dent de lait."

La franche gaieté régna toute la veillée et nous croyons que l'organisatrice de cette veillée sera fière de son succès car Mme Joseph Brosseau payait les frais. Après avoir fait honneur à un goûter succulent, l'on se sépara en se disant au revoir à la prochaine qui aura lieu dans trois semaines. Cette cinquième veillée sera faite aux frais de MM. David Paré, Wilfrid Desrosiers et Bernard Espier. Venez tous.

M. J. B. Vincent, président de l'A.C.F.A. invita tout les gens à une réunion avant le commencement de la veillée. Il fut voté que la paroisse donnerait une veillée au profit de l'A.C.F.A. dans quelques mois. Nos artistes préparent des pièces et cela promet d'être intéressant.—Corr.

Couvent Notre-Dame, Morinville

FRANÇAIS

Grade XII. Jeanne Jan, Marie-Ange Meunier.

Grade X. Léonce Boisjoli, Pauline Petersen.

Grade IX. Cécile Dupuis, Germaine Gauthier.

Grade VIII B. Alice Chalifoux, Marguerite Morisette.

Grade VII B.....Léda Vaugeois, Fleurette Va ugeois.

Grade VIIIA. Rogelle Perras, Elise Brissette.

Grade VII A. Thérèse Pelletier, Raymonde Perras.

Grade VI A. Alice Trottier, Jeannette Rousseau.

Grade V. Robert Pelletier, Georgette de Tonnancourt.

Grade IV. Aline Caouette, Etienne Allarie.

Grade III. Pauline Lajoie, Lucien Robert.

Grade II. Jeannette Dupuis, Louise Bernier.

Grade I. Valérie Gosselin, Hélène Bellerive.

MUSIQUE

Associée, Mlle P. Boissonneault.
Intermédiaire, Mlle J. Guy.
Junior, Mlle R. Perras.
Primaire, Mlle R. Perras.
Préparatoire, Mlle J. MacLeod.

ANGLAIS

Grade XII. Jeanne Jan, Alma Steffes, George Parker.

Grade XI. Justine Hittinger, Léonce Boisjoli.

Grade X. Pauline Petersen, Mathilde Kaup.

Grade IX. Cécile Dupuis, Germaine Gauthier.

Grade VIII. Jeanne Guy, Arthur Montpellier.

....**Grade VII.** Raymonde Perras, Emilien Dupuis.

Grade VI. Willie Bokenfohr, Thérèse Pelletier.

Grade V. Marie Béland, Georgette de Tonnancourt.

Grade IV. Emile Hryciew, Alice Trottier.

Grade III. Marguerite Tailleur, Léon Allarie.

SAINT-PAUL

De passage à St-Paul.—Mme veuve Duteau de passage à St-Paul depuis quelque temps. Mme Duteau, qui demeure à Pawtucket, R. I., depuis cinq ans est revenu à St-Paul pour affaires. Son fils Georges l'accompagne.

En voyage.—M. Jacques Lessard en voyage à Edmonton. M. Robert Paquin parti pour Montréal. M. Léonide St-Amour parti pour Saskatoon. Mme Dowdell, épouse d'un des agents du hangar à marchandises du C.N.R. de St-Paul parti samedi le 25 pour Westport, Ont. où elle se rend au chevet de son père dangereusement malade. Mme H. Dupré ainsi que Mme Pierre Benoit en voyage à Edmonton la semaine dernière.

A l'hôpital.—Mme A. Desaulniers, de Lafond, a subi une opération cette semaine à l'hôpital de St-Paul.

Baptême.—Nos félicitations à M. Elie Aubin qui a fait baptiser un joli petit garçon.

SAINT-PAUL

La soirée familiale de dimanche dernier, organisée par les Dames de Ste-Anne, a eu un succès qui mérite une mention honorable. Plus de 250 personnes ont pris part aux parties de cartes, de nombreux et magnifiques prix furent distribués aux gagnants.

Après la partie de cartes, un très intéressant programme fut rendu: Deux gentilles petites comédies, la première intitulée: "La matinée d'une étoile", interprétée par M. D. Leroux et Mmes Th. Lessard et D. Leroux; la seconde, intitulée, "L'heure de la liberté", interprétée par M. C. Thérien et Mmes W. Beaudry et Ed. Lachapelle. M. le Dr Sabourin et sa dame s'étaient chargés de la partie musicale du programme; ils nous chantèrent des solos et duos qui furent bien goûtés par l'assistance, si on en juge par les applaudissements qu'ils reçurent. Aux dames organisatrices de cette soirée nous offrons au nom de la paroisse nos chaleureuses félicitations et nos sincères remerciements.—Corr.

BONNYVILLE

Accident.—Un déplorable et fatal accident est survenu à la scierie de M. Dubord, non loin du Lac Muriel, causant la mort presqu'instantanée de M. Camille Husereau, fils de M. O. Husereau, de Bonnyville. La victime fut entrainée en quelque sorte par la courroie principale et broyée sur l'engin. Ses compagnons se portèrent à son secours mais ne trouvèrent qu'un corps inanimé et mutilé. Il reprit connaissance pendant quelques instants alors qu'on le transportait vers Bonnyville. Il n'eût que quelques paroles pour dire qu'il allait mourir et recommander à son épouse éplorée de ne pas pleurer. Il laisse une jeune épouse inconsolable, trois jeunes enfants et outre son père et sa mère, deux soeurs Mme E. Coulombe et Mlle Aurore Husereau; plusieurs frères: Hormidas, Joseph, Alphonse et Albert. A la famille si éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances. Les funérailles eurent lieu à Bonnyville aujourd'hui, le 3 avril au milieu d'une foule nombreuse et sympathique.

Température.—La neige disparait rapidement—et surtout avec la pluie qui nous arrive aujourd'hui il n'en restera pas longtemps. Les autos, quoique n'ayant pas tout à fait cessé de circuler cet hiver, récommencent à ronronner, c'est bien le printemps.

—Corr.

Un déjeuner à Mgr Camille Roy

M. Edouard Herriot est présent

PARIS.—Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, de Québec, a été l'hôte d'honneur à un déjeuner, la semaine dernière. Au nombre des convives on remarquait l'ex-premier ministre Edouard Herriot, l'hon. Philippe Roy, ministre canadien en France, l'abbé Philippe des Granges, auteur de plusieurs manuels de littérature employés au Canada, et autres personnages distingués.

M. Herriot, prenant la parole, rappela son voyage à Québec, il y a dix ans. Il fit allusion à la flamme éternelle du couvent des Ursulines à Québec. L'hon. M. Roy, ministre du Canada, déclara à son tour que cette flamme était le symbole de l'esprit de la Vieille France chez les Canadiens français.

MONTREAL.—L'escouade des incendiats de la police de Montréal a mis la main sur six personnes qui comparaitront comme témoins en rapport avec l'incendie apparemment criminel qui a détruit l'église catholique de St-Jacques le Mineur, dimanche dernier. Un homme est aussi détenu en rapport avec la tragédie, depuis dimanche.

AVIS DE VENTE

En vertu de la section 48 de "l'Acte des Animaux Domestiques", avis est par les présentes donné qu'une jument baie, âgée de huit ans et pesant 1000 livres, ayant au front une étroite lisière de poils blancs s'étendant dans la direction du nez, a été mise en fourrière par le soussigné, sur le quart nord-ouest de la section 3, canton 57, rang 25, à l'ouest du 4ème méridien, le mercredi, 15 mars 1933, et que le dit animal a été vendu à J. N. Demers de Legal, Alta., le 28 mars 1933. Cet animal peut être racheté par le propriétaire, ou pour lui, dans les trente jours qui suivront la publication de l'avis paru dans "The Alberta Gazette", sur paiement des honoraires et des frais dus à la municipalités et à l'acheteur du dit animal.

Pour renseignements, adressez-vous à J. A. Therrien, sec.-trés., Village de Legal, Alta.

